GOUVERNER L'AGRICULTURE PAR LA PREUVE ? USAGES ET MISES EN SCENE DE L'EXPERTISE RIZICOLE AU BURKINA FASO

Résumé

L'analyse des politiques agricoles en Afrique s'intéresse encore peu à la carrière politique des résultats de recherche. Cet article explore les usages, traductions et scénarisations de l'expertise rizicole au Burkina Faso, suivant la démarche d'analyse de l'action publique en Afrique. Mobilisant l'approche cognitive des référentiels, l'étude s'appuie sur un corpus documentaire et quinze entretiens qualitatifs. L'article montre d'abord comment l'appareil d'État institue et utilise la preuve scientifique pour légitimer la transition vers le référentiel de la souveraineté alimentaire. Il analyse ensuite le rôle des organisations paysannes comme courtiers de connaissances face aux contraintes de l'extraversion de l'aide et au décalage des temporalités. En définitive, l'étude démontre que la preuve ne gouverne pas par elle-même : son autorité dépend des arènes et des rapports de pouvoir qui en déterminent la recevabilité.

Mots-clés : Expertise, politique publique, riziculture, Burkina Faso, référentiel.

Abstract

Analysis of agricultural policies in Africa still pays little attention to the political trajectory of research findings. This article explores the uses, translations, and framing of rice-growing expertise in Burkina Faso, following the analytical framework for public action in Africa. Drawing on the cognitive approach to reference frames, the study is based on a body of documents and fifteen qualitative interviews. The article first shows how the state apparatus establishes and frames scientific evidence to legitimize the transition toward the framework of food sovereignty. It then analyzes the role of farmers' organizations as knowledge brokers in the face of the constraints posed by aid's outward orientation and the mismatch in timeframes. Ultimately, the study demonstrates that evidence does not govern on its own: its authority depends on the arenas and power relations that determine its admissibility.

Keywords: Expertise, public policy, rice cultivation, Burkina Faso, framework.

Introduction

Depuis les années 1970, la recherche rizicole, au Burkina Faso, s'est structurée autour de dispositifs nationaux et transnationaux et a produit et homologué de nombreuses variétés adaptées aux principales écologies rizicoles du pays[1]. Pourtant, l'existence de ces résultats agronomiques robustes ne se traduit ni automatiquement ni uniformément en pratiques

[1] Y. SAWADOGO, « Le riz, une céréale alimentaire traditionnelle et de résilience chez les Karaboro de 1970 à 2008 », *AKIRI (Revue des sciences humaines et sociales, lettres, langues et civilisations)*, vol. 4, n° 2, 25 juin 2026, p. 639-655

paysannes ou en décisions publiques. L'agriculture constitue le socle fondamental de l'économie du Burkina Faso, employant plus de 86 % de la population active et contribuant à environ 38 % du produit intérieur brut (PIB)[2]. Dans ce contexte, la recherche scientifique, institutionnalisée depuis la période coloniale avec la création de stations expérimentales dès 1923 à Saria, a progressivement été perçue comme un levier indispensable au développement national[3]. Depuis les années 1970, la recherche scientifique sur le riz s'est structurée pour faire face à la sécheresse et à l'insécurité alimentaire. Les expérimentations débutent entre 1970 et 1976 sous l'impulsion de l'Institut français de Recherche en Agronomie Tropicale (IRAT)[4], permettant l'introduction de variétés adaptées au Sahel. La coopération régionale s'organise en 1971 avec la création de l'Association pour le Développement de la riziculture en Afrique de l'Ouest (ADRAO) (aujourd'hui AfricaRice), ratifiée par onze pays dont la Haute-Volta, pour coordonner la recherche variétale à l'échelle du continent[5]. Au niveau national, la recherche est portée par l'Institut National de l'Environnement et de Recherches Agricoles (INERA)[6], notamment via la station de Farako-Bâ à Bobo-Dioulasso[7]. Grâce à son programme spécifique et à une collaboration étroite avec AfricaRice[8], l'INERA a développé et homologué plus de cinquante variétés de riz à haut rendement, adaptées aux trois écologies du pays : irriguée, bas-fonds et pluviale stricte[9].

Par ailleurs, le contexte historique et institutionnel du Burkina Faso est marqué par la création d'organismes dédiés comme le Forum National de la Recherche Scientifique et des Innovations Technologiques (FRSIT) en 1995 et l'Agence Nationale de Valorisation des Résultats de la Recherche et des Innovations (ANVAR) en 1996[10] au sein du Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique (CNRST). Ces structures visaient à briser l'isolement des chercheurs, souvent perçus comme enfermés dans une « tour d'ivoire », pour favoriser un dialogue direct avec les décideurs et les utilisateurs finaux[11]. Par ailleurs, en 2011, l'ANVAR a été transféré au niveau Centrale du Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation en tant que Direction Générale tandis que le FRSIT devient une direction technique au sein de cette agence. Dans cette même logique de structuration de la recherche, des documents stratégiques comme la Politique Nationale de la Recherche Scientifique et Technologique

[2] I. OUATTARA, A. TRAORE et A. KABORE, « Analyse des contraintes à la vulgarisation des résultats de la recherche agricole de l'Institut de l'Environnent et de Recherches Agricoles (INERA) du Burkina Faso », *Science et technique, Sciences Naturelles et Appliquées*, vol. 40, nº 2, 2021, p. 86-98

[3] E. M. F. W. COMPAORE, *The role of the National Innovation Systems Framework in facilitating socio-economic development in Burkina Faso: model and policy practice.*, Thèse de Doctorat, University of Nottingham, 2016 ; I. MEDAH, *Les dynamiques sociales de collaboration, de confiance et de reconnaissance au coeur du processus de conception d'agroéquipements en Afrique de l'Ouest: le cas du Burkina Faso*, Thèse de doctorat en Sociologie, Université Grenoble Alpes, 2011

[4] Y. SAWADOGO, « Le riz, une céréale alimentaire traditionnelle et de résilience chez les Karaboro de 1970 à 2008 », *op. cit.*

[5] *Id.*

[6] L'INERA est un institut de Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique du Burkina Faso

[7] J. OUOBA, A. YMBA et H. KAM, « Introduction des variétés améliorées de riz a la vallée du Kou (Burkina Faso) : quels enjeux ? », *Sciences Naturelles et Appliquées*, vol. 42, nº 1, 2023, p. 228-242

[8] A. A. NABALOUM, « Burkina : De nouvelles variétés de riz pour booster la production », sur *Afrique Sub-Saharienne*, 15 janvier 2020 (en ligne : https://www.scidev.net/afrique-sub-saharienne/news/nouvelles-varietes-riz-burkina-faso-15012020/ ; consulté le 9 septembre 2026) ; M. KOUTOU *et al.*, *Évolutions récentes du secteur rizicole au Burkina Faso. Contraintes de développement et opportunités d'investissement privé*, 1re éd., Rome, Italie, FAO, 2021

[9] M. KOUTOU *et al.*, *Évolutions récentes du secteur rizicole au Burkina Faso. Contraintes de développement et opportunités d'investissement privé*, *op. cit.*

[10] CAPES, *Les résultats majeurs de la recherche du CNRST : quelle utilisation pour le développement ?*, Ouagadougou, Burkina Faso, 2008

[11] *Id.*

(PNRST) ou la Stratégie Nationale de Valorisation des Technologies, Inventions et Innovations (SNVTII) ont été adoptés en 2012.

Cependant, au Burkina Faso, la production rizicole nationale couvre moins de 50 % des besoins de la population, ce qui impose le recours à de lourdes importations[12]. Par ailleurs, un décalage net existe entre les performances de la recherche scientifique et la productivité observée sur le terrain : alors que la recherche agronomique a mis au point des variétés améliorées à haut potentiel produisant 5 à 7 tonnes par hectare[13], la productivité réelle moyenne reste très faible dans la majorité des exploitations, variant entre 1 et 2,6 tonnes par hectare en riziculture pluviale et de bas-fonds[14]. L'écart entre performances obtenues en station et conditions ordinaires de production n'est donc pas seulement un problème de transfert technologique : il ouvre une question politique sur les résultats qui sont retenus comme preuves de ce qui fonctionne, les acteurs autorisés à les interpréter et les usages qui en sont faits dans la conduite de la filière

L'analyse des relations entre connaissance et action publique invite à dépasser la simple disponibilité des savoirs pour examiner leurs usages politiques. Théorisée comme la rencontre d'une conjoncture problématique et d'un savoir spécialisé[15], l'expertise se situe entre la résolution technique de problèmes publics et la légitimation stratégique de choix politiques[16]. Carol Weiss[17] a montré de longue date que la recherche peut être mobilisée de manière instrumentale, conceptuelle, interactive ou tactique. Plusieurs auteurs, s'appuyant notamment sur les travaux de Jürgen Habermas, distinguent trois modèles de relations savoir-pouvoir : le modèle décisionniste où le politique convoque l'expert pour éclairer le contexte, mais garde le monopole de la décision finale ; le modèle technocratique où le politique abandonne de fait le pouvoir aux experts au nom de la compétence technique ; et le modèle pragmatique où savoirs et experts servent de force de médiation sociale pour un débat public éclairé: décisionniste, technocratique et pragmatique[18].

Dans cette perspective, l'expertise ne vaut pas seulement par son contenu technique, mais par l'autorité, la crédibilité et la capacité d'action qu'elle génère pour les institutions[19]. Elle sert

[12] L. YAMEOGO, P. I. YANOGO et K. SANOU, « Dynamique spatiale et enjeux stratégiques de la riziculture au Burkina Faso », *L'Espace Politique. Revue en ligne de géographie politique et de géopolitique*, nº 39, Laboratoire Habiter - Université de Reims Champagne-Ardenne, 2019 (DOI : 10.4000/espacepolitique.7608 consulté le 7 septembre 2026)

[13] A. A. NABALOUM, « Burkina : De nouvelles variétés de riz », *op. cit.* ; M. KOUTOU *et al.*, *Évolutions récentes du secteur rizicole au Burkina Faso. Contraintes de développement et opportunités d'investissement privé*, *op. cit.*

[14] L. YAMEOGO, P. I. YANOGO et K. SANOU, « Dynamique spatiale et enjeux stratégiques de la riziculture au Burkina Faso », *op. cit.* ; M. KOUTOU *et al.*, *Évolutions récentes du secteur rizicole au Burkina Faso. Contraintes de développement et opportunités d'investissement privé*, *op. cit.*

[15] C. RESTIER-MELLERAY, « Experts et expertise scientifique. Le cas de la France », *Revue française de science politique*, vol. 40, nº 4, Association française de science politique, 1990, p. 546-585 ; D. SAINT-MARTIN, « Expertise », dans *Dictionnaire des politiques publiques*, s. l., Presses de Sciences Po, 2014, vol. 4, p. 266-274

[16] M. BOUCHER, « Expertise », dans *Dictionnaire des politiques publiques*, s. l., Presses de Sciences Po, 2019, vol. 5, p. 256-263 ; S. SAURUGGER, « L'expertise : un mode de participation des groupes d'intérêt au processus décisionnel communautaire », *Revue française de science politique*, vol. 52, nº 4, Presses de Sciences Po, 2002, p. 375-401

[17] C. H. WEISS, « The Many Meanings of Research Utilization », *Public Administration Review*, JSTOR, 1er septembre 1979 (DOI : 10.2307/3109916 consulté le 25 septembre 2026)

[18] C. RESTIER-MELLERAY, « Experts et expertise scientifique. Le cas de la France », *op. cit.* ; O. GIRAUD et P. WARIN, « Avant-propos. L'expertise dans les domaines d'action publique du sanitaire et du social : de crise en crise », *Revue française des affaires sociales*, nº 4, DREES Ministère de la santé, 2020, p. 7-33

[19] C. BOSWELL, *The Political Uses of Expert Knowledge: Immigration Policy and Social Research*, Cambridge ; New York, Cambridge University Press, 2009 ; J. PARKHURST, *The Politics of Evidence: From evidence-based policy to the good governance of evidence*, London, Routledge, 2017

d'instrument de naturalisation visant à présenter des arbitrages politiques sous l'apparence de principes scientifiques neutres, opérant ainsi une forme de dépolitisation des choix publics[20]. L'action de l'expert s'inscrit dès lors dans une redevabilité hybride, à la fois technocratique et politique[21]. Cette dynamique s'avère particulièrement marquée dans l'agriculture africaine. Stephen Whitfield[22] montre que le discours des politiques fondées sur les preuves (*evidence-based policy*) peut convertir des résultats partiels en récits stabilisés pour légitimer les financements. La circulation de ces preuves repose sur des interactions régulières entre chercheurs, administrations et parties prenantes, au sein desquelles les scientifiques agissent comme des courtiers de connaissances (*knowledge brokers*)[23].

Le terme de « mise en scène » est ici employé dans un sens analytique précis. Il ne désigne ni une falsification des résultats ni une simple opération de communication. Dans la perspective Stephen Hilgartner[24], l'expertise acquiert sa légitimité à travers des dispositifs de présentation, des porte-parole et des formats qui rendent certaines connaissances crédibles. Parallèlement, David Mosse[25] souligne que les organisations de développement façonnent des représentations cohérentes de leurs interventions. Appliquée au cas de la filière rizicole burkinabè, cette approche conduit à considérer les foires, ateliers de validation, rapports et objectifs chiffrés comme des moments clés où se construit publiquement la relation entre preuve scientifique, performance et capacité gouvernementale.

Les travaux consacrés aux politiques agricoles burkinabè documentent surtout la trajectoire des réformes, les instruments de sécurité alimentaire, les systèmes semenciers ou l'adoption des innovations ; ils analysent beaucoup moins la carrière politique des résultats de recherche eux-mêmes : comment un résultat agronomique devient-il une preuve recevable, qui le sélectionne, le traduit, le fait circuler et le rend visible dans les arènes de décision ? Cet angle mort est particulièrement net dans le sous-secteur rizicole, alors même qu'il concentre depuis plusieurs décennies investissements scientifiques, dispositifs de coopération, objectifs chiffrés de production et discours de souveraineté alimentaire. C'est ce gap dans la littérature scientifique que cet article explore.

Le choix théorique de cette recherche est l'approche par les référentiels. Cette approche, développée par Pierre Muller et Bruno Jobert, est une grille d'analyse cognitive des politiques publiques[26]. Elle postule que l'action publique dépasse la simple confrontation d'intérêts

[20] C. ROBERT, « Chapitre 11 : Expertise et action publique », dans O. Borraz et V. Guiraudon, *Politiques publiques 1 : La France dans la gouvernance européenne*, s. l., Presses de Sciences Po, 2008, p. 309-335 ; L. BOUSSAGUET, *Les politiques publiques*, 1ère édition, Paris, Humensis, 2020

[21] J. BANDOLA-GILL, « The legitimacy of experts in policy: Navigating technocratic and political accountability in the case of global poverty governance », *Evidence and Policy*, vol. 17, nº 4, Policy Press, 30 novembre 2021, p. 615-633

[22] S. WHITFIELD, « Evidence-based agricultural policy in Africa: critical reflection on an emergent discourse », *Outlook on Agriculture: an international review of agricultural science, economics and policy*, vol. 41, nº 4, IP Publishing, 1er décembre 2012, p. 249-256

[23] A. BIELAK *et al.*, « From Science Communication to Knowledge Brokering: the Shift from "Science Push" to "Policy Pull" », dans *Communicating Science in Social Contexts*, New York, Springer, 2008, p. 201-226

[24] S. HILGARTNER, *Science on Stage: Expert Advice as Public Drama*, s. l., Stanford University Press, 2000

[25] D. MOSSE, « Cultivating Development: An Ethnography of Aid Policy and Practice », Pluto Press, 1er mars 2005 (DOI : 10.2307/j.ctt18fs4st consulté le 25 septembre 2026)

[26] B. JOBERT et P. MULLER, *L'État en action : Politiques publiques et corporatismes*, s. l., Presses universitaires de France, 1987 ; S. GARDON, A. GAUTIER et G. LE NAOUR, « Chapitre 5 - L'analyse cognitive des politiques publiques », dans *La santé globale au prisme de l'analyse des politiques publiques*, Versailles, Éditions Quæ, 2020, p. 51-60

matériels pour constituer un processus de construction de sens et de représentations du réel[27]. Un référentiel est une matrice cognitive et normative fournissant une image de la réalité à partir de laquelle les acteurs problématisent les enjeux et légitiment l'action de l'État[28]. Il comporte quatre dimensions : les valeurs ou représentations fondamentales du désirable et du bien, les normes qui sont des principes définissant l'écart entre le réel perçu et le réel souhaité, les algorithmes qui sont des relations causales guidant l'action et les images représentant des symboles ou des vecteurs condensant immédiatement du sens[29]. Le changement des politiques s'explique par la dialectique entre le référentiel global (vision générale de la société) et le référentiel sectoriel (représentation d'un secteur professionnel). Lorsqu'une dissonance cognitive survient entre le global et le sectoriel, le référentiel sectoriel doit être reconfiguré[30]. Ce travail d'ajustement est réalisé par des médiateurs (élites, experts) au sein de forums. Ces acteurs fabriquent et diffusent de nouvelles normes pour les imposer comme légitimes[31]. Gouin et Harguindéguy[32] qualifient cette approche de « cognition faible » car elle privilégie la construction sociale des idées sans recourir aux mécanismes de la psychologie cognitive expérimentale.

La question centrale de la recherche est formulée ainsi **:** Dans quelle mesure les résultats de la recherche scientifique influencent-ils le processus de prise de décision politique dans le sous-secteur rizicole au Burkina Faso ? Il s'agit de comprendre comment la science est mise au service de la légitimation des réformes, mais aussi comment elle peut être écartée lorsqu'elle menace des intérêts établis ou des référentiels idéologiques dominants[33]. L'article défend l'argument que la preuve ne gouverne jamais par elle-même. Son autorité dépend des arènes dans lesquelles elle circule, des médiations qui la rendent intelligible et des rapports de pouvoir qui en déterminent la recevabilité.

Cette étude privilégie une démarche qualitative et compréhensive pour analyser les logiques d'action et les représentations des acteurs à l'interface entre recherche et action publique[34]. Elle combine l'analyse de documents de politique publique, de stratégies sectorielles, de rapports institutionnels et de littérature grise produits par les administrations, les institutions de recherche et les organisations intervenant dans la filière. Ce corpus documentaire permet de reconstruire les cadrages successifs du problème rizicole, les objectifs chiffrés, les dispositifs d'expertise et les formats dans lesquels les résultats scientifiques sont rendus utilisables par l'action publique. À cette analyse documentaire s'ajoutent quinze entretiens semi-directifs

[27] S. GARDON, A. GAUTIER et G. LE NAOUR, « Chapitre 5 - L'analyse cognitive des politiques publiques », *op. cit.* ; P. MULLER, « Référentiel », dans *Dictionnaire des politiques publiques*, Paris, Presses de Sciences Po, 2019, vol. 5e éd., p. 533-540

[28] P. MULLER, « Référentiel », *op. cit.* ; P. MULLER, « L'analyse cognitive des politiques publiques : vers une sociologie politique de l'action publique », *Revue française de science politique*, vol. 50, nº 2, Persée - Portail des revues scientifiques en SHS, 2000, p. 189-208

[29] S. GARDON, A. GAUTIER et G. LE NAOUR, « Chapitre 5 - L'analyse cognitive des politiques publiques », *op. cit.* ; P. MULLER, « Référentiel », *op. cit.*

[30] P. MULLER, « L'analyse cognitive des politiques publiques », *op. cit.* ; P. MULLER, « Référentiel », *op. cit.*

[31] S. GARDON, A. GAUTIER et G. LE NAOUR, « Chapitre 5 - L'analyse cognitive des politiques publiques », *op. cit.* ; P. MULLER, « Esquisse d'une théorie du changement dans l'action publique. Structures, acteurs et cadres cognitifs », *Revue française de science politique*, vol. 55, nº 1, Presses de Sciences Po, 2005, p. 155-187

[32] R. GOUIN et J.-B. HARGUINDEGUY, « De l'usage des sciences cognitives dans l'analyse des politiques publiques », *Swiss Political Science Review*, vol. 13, nº 3, 2007, p. 369-393

[33] I. BUTARE et J. S. ZOUNDI, *Éclairer la prise de décision politique en Afrique subsaharienne : nouvelle donne pour la recherche agricole et environnementale*, s. l., Butaré et Zoundi, Dakar, SN, 2005 ; P. LAVIGNE DELVILLE, « Les réformes de politiques publiques en Afrique de l'Ouest, entre polity, politics et extraversion : Eau potable et foncier en milieu rural (Bénin, Burkina Faso) », *Gouvernement et action publique*, VOL. 7, nº 2, 10 juillet 2018, p. 53-73

[34] R. COMAN *et al.*, *Méthodes de la science politique : De la question de départ à l'analyse des données*, 1er édition, Louvain-La-Neuve, DE BOECK SUP, 2016

menés à Ouagadougou entre mai et août 2025 auprès de trois catégories d'acteurs directement engagés dans l'interface entre savoir et décision : décideurs et hauts fonctionnaires, chercheurs d'instituts nationaux, et responsables d'organisations paysannes ou semencières, notamment la Confédération paysanne du Faso et l'Union nationale des producteurs semenciers du Burkina. Le choix de ces enquêtés vise moins la représentativité statistique que la comparaison de positions institutionnelles différentes dans la production, la circulation et la traduction de l'expertise.

Les entretiens ont été transcrits puis codés à l'aide du logiciel QualCoder selon une analyse thématique portant notamment sur les modalités de sollicitation de l'expertise, les critères de crédibilité des résultats, les relations entre chercheurs et administrations, les temporalités de la décision, les dispositifs de médiation et les usages publics de la preuve. L'analyse procède par triangulation entre discours d'acteurs, documents de politique et trajectoires observables des dispositifs rizicoles. Elle n'a donc pas pour objet d'évaluer agronomiquement l'efficacité des variétés ou des paquets technologiques, mais d'analyser leur carrière dans l'action publique.

L'analyse s'articule autour de deux parties. La première examine la fabrique des savoirs agricoles, en mettant en évidence les héritages institutionnels, les transformations du système de recherche ainsi que les obstacles à la légitimation scientifique de l'action publique. La seconde analyse les jeux d'acteurs et les processus de traduction de l'expertise, en s'intéressant au rôle des courtiers de connaissances et à l'intégration stratégique de la recherche dans la gouvernance agricole orientée vers la souveraineté alimentaire.

I. Fabriquer la preuve rizicole : institutions, référentiels et arènes d'expertise

La première partie de cette étude examine la trajectoire de structuration des savoirs agronomiques ainsi que la genèse du cadre cognitif qui oriente la gouvernance rizicole au Burkina Faso. Il s'agit de comprendre comment l'appareil d'État et le système de recherche ont coproduit un modèle de développement sectoriel fondé sur la rationalité scientifique. Cette dynamique est appréhendée en analysant d'une part le processus d'institutionnalisation des structures de recherche et la typologie des figures d'experts mobilisées, et d'autre part la formalisation cognitive du référentiel productiviste à travers ses arènes de négociation et ses médiateurs

1. L'institutionnalisation de l'expertise rizicole comme infrastructure de preuve

L'analyse des liens entre la production de connaissances et la décision publique nécessite d'examiner la genèse des structures scientifiques et la nature des rôles dévolus aux spécialistes de la filière. La trajectoire de l'expertise agricole révèle une transformation progressive des modalités d'intervention de l'État et des chercheurs dans la gestion des enjeux céréaliers. Pour saisir la portée de cette structuration, il convient d'abord de retracer l'affirmation historique d'un réseau national de recherche rizicole à partir des héritages institutionnels. Cette perspective historique permet ensuite d'interroger la pluralité des postures d'experts.

1.1. L'émergence d'un pôle d'expertise rizicole

L'institutionnalisation de la recherche agronomique sur le riz au Burkina Faso s'inscrit dans une trajectoire historique marquée par le passage d'une intervention scientifique exogène à la

constitution d'un réseau national structuré d'expertise[35]. L'État colonial s'est d'abord focalisé sur les cultures d'exportation telles que le coton et l'arachide pour financer la colonie[36]. La production de connaissances était canalisée et contrôlée par la France pour répondre aux besoins immédiats de l'industrie métropolitaine[37]. Cependant, après la reconstitution de la Haute-Volta en 1947, l'administration coloniale a mis en place une politique d'aménagement de petits barrages en terre et a inscrit le développement du riz dans le deuxième plan Fonds d'Investissement de Développement Economiques et Social (FIDES) (1953-1959) afin de répondre à la demande croissante des centres urbains[38]. Durant la période coloniale et le début des indépendances, les premières expérimentations rizicoles manquaient d'ancrage institutionnel local et se soldaient fréquemment par des difficultés d'ajustement aux réalités paysannes[39] (Yaméogo et al., 2020).

Cette période a consacré le triomphe du modèle « Science-Push » ou modèle linéaire de l'innovation[40]. Dans cette configuration, le processus de diffusion est strictement descendant (Top-Down) : le chercheur, figure de surplomb, produit la connaissance en station expérimentale, la transmet aux agents de vulgarisation, qui à leur tour la diffusent aux paysans sous forme de « messages techniques »[41]. Ce modèle réduit l'agriculteur au rôle passif de simple « récipiendaire » ou de consommateur de technologies préconçues, sans que son savoir local soit pris en compte[42]. Un chercheur à la retraite souligne cette rigidité historique lors des enquêtes de terrain : « *C'était un modèle Top-Down. La plupart des acteurs étaient des expatriés. [...] C'était une méthode qui était plus ou moins linéaire. C'est-à-dire, les chercheurs cherchent, trouvent et donnent les résultats aux agents techniques [...] pour diffusion. Les chercheurs n'attendaient aucun feed-back des paysans* »[43]. Cette absence structurelle de dialogue a conduit à une autonomisation de la science vis-à-vis de la demande sociale, créant un clivage durable entre la « tour d'ivoire » académique et les réalités du champ.

C'est à partir des années 1970, sous le choc des sécheresses récurrentes qui ont déstabilisé les agrosystèmes soudano-sahéliens, que la recherche sur le riz a été formellement organisée pour répondre à l'impératif de sécurité alimentaire[44]. Ainsi, l'expertise rizicole s'est affirmée comme

[35] L. YAMEOGO, P. I. YANOGO et K. SANOU, « Dynamique spatiale et enjeux stratégiques de la riziculture au Burkina Faso », *op. cit.* ; M. KOUTOU *et al.*, *Évolutions récentes du secteur rizicole au Burkina Faso. Contraintes de développement et opportunités d'investissement privé*, *op. cit.*

[36] L. YAMEOGO, P. I. YANOGO et K. SANOU, « Dynamique spatiale et enjeux stratégiques de la riziculture au Burkina Faso », *op. cit.*

[37] E. M. F. W. COMPAORE, *The role of the National Innovation Systems Framework in facilitating socio-economic development in Burkina Faso: model and policy practice.*, *op. cit.*, p. 61

[38] L. YAMEOGO, P. I. YANOGO et K. SANOU, « Dynamique spatiale et enjeux stratégiques de la riziculture au Burkina Faso », *op. cit.*

[39] *Id.*

[40] A. BIELAK *et al.*, « From Science Communication to Knowledge Brokering », *op. cit.*

[41] I. OUATTARA, A. TRAORE et A. KABORE, « Analyse des contraintes à la vulgarisation des résultats de la recherche agricole de l'Institut de l'Environnent et de Recherches Agricoles (INERA) du Burkina Faso », *op. cit.*

[42] A. L. NLEND NKOTT et L. TEMPLE, « Le système semencier céréalier au Burkina Faso : dépendance de sentier et trajectoires d'évolution de 1970 à 2020 », *Économie et institutions*, nº 29, Association Économie et Institutions, décembre 2021 (DOI : 10.4000/ei.6798 consulté le 3 août 2026)

[43] Entretien réalisé à Ouagadougou le 30 mai 2025.

[44] T. P. ZOUNGRANA, « Sécheresse et dynamique des agrosystèmes dans la plaine centrale du Burkina / Drought and dynamics of agrosystems in the central plain of Burkina », *Géocarrefour*, vol. 70, nº 3, Université de Lyon, 1995, p. 247-254

la rencontre d'une conjoncture problématique (la vulnérabilité pluviométrique et le déficit céréalier) et d'un savoir spécialisé orienté vers la décision publique[45].

*1.2. **L'équipement et la légitimation de l'action publique par l'expertise***

La production de connaissances scientifiques sur le riz ne constitue pas un exercice purement abstrait ; elle s'incarne dans des paquets technologiques et des figures d'experts mobilisés au cœur des politiques publiques d'aménagement du territoire[46]. La sélection par l'INERA de variétés élites performantes telles que la FKR60N, la FKR62N, la TS2 ou la gamme Orylux, a fourni aux autorités publiques les instruments matériels nécessaires à la modernisation des grands périmètres irrigués de la Vallée du Kou, du Sourou et de Bagré[47]. Dans ces espaces d'aménagement à maîtrise totale de l'eau, l'expert agronome apparaît dans un premier temps sous la figure technocratique de l'agent de résolution de problèmes[48], prescrivant des itinéraires techniques stricts (dates de semis, repiquage en ligne, dosage des engrais) pour maximiser les rendements à l'hectare[49].

Toutefois, l'analyse des politiques publiques révèle la dualité fondamentale de l'expertise, qui balance entre sa fonction technique d'aide à la décision et sa fonction stratégique de légitimation politique[50]. En se référant aux modèles d'articulation entre science et politique théorisés par Jürgen Habermas, la gouvernance de la riziculture au Burkina Faso traduit un entrelacement du modèle technocratique et du modèle décisionniste[51]. D'un côté, le modèle technocratique prévaut dans la gestion opérationnelle des périmètres, où les avis scientifiques dictent la conduite des exploitations et imposent des normes de production rigides aux riziculteurs[52]. D'un autre côté, le modèle décisionniste s'affirme à l'échelle macro-politique, où le pouvoir exécutif conserve le primat de la décision et instrumentalise les résultats de la recherche pour cautionner ses grands programmes électoraux ou stratégiques, à l'image de l'initiative du régime Rock Marc Christian Kaboré « Produire 1 million de tonnes de riz en 2020-2021 pour booster la filière et amorcer l'accroissement de la production »[53]. Pour illustrer le modèle décisionniste et le rôle de l'impulsion étatique face aux logiques de carrière académique, un chercheur estime que « *S'il y a une volonté politique, la valorisation va se faire sans problème parce qu'actuellement c'est la promotion des chercheurs qui les poussent à valoriser eux-mêmes les*

[45] C. RESTIER-MELLERAY, « Experts et expertise scientifique. Le cas de la France », *op. cit.* ; D. SAINT-MARTIN, « Expertise », *op. cit.*

[46] L. YAMEOGO, P. I. YANOGO et K. SANOU, « Dynamique spatiale et enjeux stratégiques de la riziculture au Burkina Faso », *op. cit.* ; J. OUOBA, A. YMBA et H. KAM, « Introduction des variétés améliorées de riz a la vallée du Kou (Burkina Faso) », *op. cit.*

[47] S. BIN, « La vallée du Sourou (Burkina Faso), entre agrobusiness et autonomie locale », *Géocarrefour*, vol. 84, nº 1-2, Association des amis de la Revue de Géographie de Lyon, juin 2009, p. 73-82 ; J. OUOBA, A. YMBA et H. KAM, « Introduction des variétés améliorées de riz a la vallée du Kou (Burkina Faso) », *op. cit.*

[48] M. BOUCHER, « Expertise », *op. cit.*

[49] M. KOUTOU *et al.*, *Évolutions récentes du secteur rizicole au Burkina Faso. Contraintes de développement et opportunités d'investissement privé*, *op. cit.* ; J. OUOBA, A. YMBA et H. KAM, « Introduction des variétés améliorées de riz a la vallée du Kou (Burkina Faso) », *op. cit.*

[50] M. BOUCHER, « Expertise », *op. cit.*

[51] D. SAINT-MARTIN, « Expertise », *op. cit.*

[52] C. RESTIER-MELLERAY, « Experts et expertise scientifique. Le cas de la France », *op. cit.* ; J. OUOBA, A. YMBA et H. KAM, « Introduction des variétés améliorées de riz a la vallée du Kou (Burkina Faso) », *op. cit.*

[53] A. A. NABALOUM, « Burkina : De nouvelles variétés de riz », *op. cit.* ; R. H. NARÉ et A. K. SAIDOU, « Understanding Public Policy Through the Lens of Political Regimes: The Case of Episodic Change in Agriculture Policy in Burkina Faso (1983–2022) », *Africa Spectrum*, vol. 60, nº 2, SAGE Publications Ltd, 1er août 2025, p. 244-265

résultats de leur recherche. Il faut une volonté politique pour vraiment impulser la valorisation des résultats de la recherche »[54].

Dans cette perspective, le recours à l'expertise scientifique remplit une fonction essentielle de « naturalisation » de la décision publique[55]. En présentant les aménagements hydro-agricoles et l'imposition des variétés améliorées comme les seules réponses rationnelles et universelles dictées par la science agronomique, l'État opère une forme de dépolitisation des choix d'aménagement rural[56]. Les arbitrages politiques, les coûts financiers du soutien à la filière et les transformations sociales imposées aux communautés rurales sont ainsi masqués derrière l'autorité neutre du discours scientifique[57]. L'expert devient alors le garant de la rationalité d'État, fournissant la preuve empirique qui permet au politique de justifier l'allocation des ressources publiques et d'asseoir sa légitimité auprès des populations rurales et des bailleurs de fonds[58]. En outre, ce recours à la science est perceptible dans le changement de référentiel des autorités politiques actuelles marqué par le glissement sémantique et politique du paradigme de la « sécurité alimentaire » vers celui de la « souveraineté alimentaire » où l'action publique ne se contente plus de viser la simple disponibilité des denrées (souvent assurée par les importations et l'aide internationale) mais cherche à instaurer une capacité nationale de production autonome et indépendante[59]. Ce nouveau cadre de pensée trouve son expression dans l'Offensive Agropastorale et Halieutique (OAPH), initialement lancée pour la période 2023-2025 et dont la seconde phase (2026-2028) a été récemment entérinée par les autorités de la transition[60]. Cette stratégie ambitieuse vise à rompre avec la dépendance extérieure par un engagement financier massif, l'État ayant consenti un effort sans précédent de plus de 104 milliards de francs CFA pour soutenir des filières stratégiques dont le riz[61].

Par ailleurs, la volonté de gouverner par la preuve scientifique s'accompagne d'une véritable mise en scène de la performance publique lors de grandes manifestations nationales. Les « Journées Scientifiques de l'INERA » ou la « Foire aux semences améliorées » sont devenues des arènes de mise en exergue de la politique de souveraineté alimentaire, où la science est mise en orbite devant la presse et les autorités pour prouver l'efficacité de l'action de l'État[62]. En exposant des variétés de riz à haut rendement ou des prototypes de mécanisation, l'État construit un récit où l'expertise nationale devient le rempart contre l'insécurité alimentaire et les chocs

[54] Entretien réalisé à Ouagadougou, le 14 août 2025

[55] C. ROBERT, « Chapitre 11 », *op. cit.*

[56] R. C. MARTINS, « La scientifisation de la politique dans la gestion de l'eau au Brésil », *Autrepart*, vol. 65, nº 2, Presses de Sciences Po, 3 octobre 2013, p. 85-105 ; M. BOUCHER, « Expertise », *op. cit.*

[57] C. ROBERT, « Chapitre 11 », *op. cit.* ; R. C. MARTINS, « La scientifisation de la politique dans la gestion de l'eau au Brésil », *op. cit.* ; J. OUOBA, A. YMBA et H. KAM, « Introduction des variétés améliorées de riz a la vallée du Kou (Burkina Faso) », *op. cit.*

[58] C. ROBERT, « Les dispositifs d'expertise dans la construction européenne des politiques publiques : quels enseignements ? », *Éducation et Sociétés*, vol. 29, nº 1, De Boeck Supérieur, 25 juin 2012, p. 57-70

[59] F. MATHIEU, « Sovereignty », dans D. Stockemer, S. Sawyer et A. Gagnon (éd.), *IPSA Companion to Political Science: A Practical Introduction to the 200 Most Important Concepts*, Cham, Springer Nature Switzerland, 2026, p. 1-4 ; A. L. NLEND NKOTT et L. TEMPLE, « Le système semencier céréalier au Burkina Faso », *op. cit.*

[60] Lefaso.net du 31 juillet 2026, « Souveraineté alimentaire : Le Burkina Faso lance une nouvelle offensive agropastorale sur la période 2026-2028 » (en ligne) , Url : https://lefaso.net/spip.php?article148294, consulté le 09 août 2026.

[61] L'économiste du Faso du 16 juin 2026, « Semences et Innovations Agricoles : l'INERA, pour la 17e fois » (en ligne), Url : https://leconomistedufaso.com/2026/06/15/semences-et-innovations-agricoles-linera-pour-la-17e-fois/, consulté le 10 août 2026 ; Lefaso.net du 31 juillet 2026 « Souveraineté alimentaire : Le Burkina Faso lance une nouvelle offensive agropastorale sur la période 2026-2028 », *op. cit.*

[62] Lefoso.net du 30 mai 2025, « Burkina/Foire aux semences améliorées : Le ministre d'État Émile Zerbo lance officiellement la 16e édition à Ouagadougou » (en ligne), Url : https://lefaso.net/spip.php?article138491, Consulté le 3 juin 2026.

exogènes[63]. Cette politique vise à transformer la semence améliorée en un objet politique total, capable de stabiliser les alliances entre les gouvernants, les chercheurs et les organisations de producteurs. Au sens de Hilgartner, cette mise en scène n'implique pas que les résultats seraient faux ; elle désigne le travail par lequel l'expertise est rendue visible, intelligible et crédible. Ces événements donnent ainsi à voir une alliance entre capacité scientifique nationale et capacité d'action publique, tout en sélectionnant les performances et objets jugés les plus démonstratifs[64]. Cependant, au-delà de cette visibilité orchestrée, l'enjeu demeure celui de la capacité réelle des institutions à transformer ces preuves de laboratoire en gains de productivité généralisés, évitant ainsi que la recherche ne reste qu'un simple ornement de la décision.

2. La stabilisation du référentiel productiviste entre mesures, médiateurs et coalitions

Saisir l'orientation des politiques agricoles exige de dépasser la simple dimension institutionnelle pour décrypter la matrice de sens qui fonde l'intervention de l'État. L'action publique s'ordonne en effet autour de systèmes de représentations, de normes et de règles d'action partagés par les décideurs et les spécialistes du secteur. L'étude de cette dimension cognitive s'articule autour de la caractérisation du référentiel de l'intensification rizicole, elle s'attache ensuite à identifier des médiateurs qui, au sein d'arènes d'échanges dédiées, négocient et imposent ces normes au cœur des stratégies nationales.

2.1. Les fondements du référentiel d'intensification rizicole

Dans le secteur agricole burkinabè, l'action publique a progressivement construit un référentiel de l'intensification rizicole, fondé sur la rupture avec la riziculture traditionnelle de subsistance et l'instauration d'un modèle productiviste orienté vers le marché[65]. Selon la théorie formulée par Pierre Muller, toute politique publique s'organise autour d'un « référentiel », c'est-à-dire une matrice cognitive et normative qui donne du sens à l'action de l'État en définissant la réalité à traiter, les objectifs souhaitables et les moyens légitimes pour y parvenir[66].

Dans le sous-secteur de la riziculture, ce référentiel s'articule autour de normes précises et « d'algorithmes causaux » qui expriment la théorie de l'action des pouvoirs publics sous la forme de relations de cause à effet ; par exemple : *« si le producteur adopte les paquets technologiques modernes (semences certifiées, engrais minéraux, maîtrise de l'eau), alors la productivité augmentera et la dépendance nationale aux importations sera résorbée »*[67]. Pour opérationnaliser cette théorie causale, les autorités publiques ont instauré un mécanisme de dépendance au sentier (path dependency) reposant sur des politiques massives de subventions aux intrants[68] et des programmes d'urgence comme l'« Opération spéciale riz » a soutenu 140 000 exploitations familiales réparties dans 302 communes rurales par la distribution de 2 700

[63] E. M. F. W. COMPAORE, *The role of the National Innovation Systems Framework in facilitating socio-economic development in Burkina Faso: model and policy practice.*, *op. cit.*
[64] S. HILGARTNER, *Science on Stage*, *op. cit.*
[65] P. MULLER, « L'analyse cognitive des politiques publiques », *op. cit.* ; S. GARDON, A. GAUTIER et G. LE NAOUR, « Chapitre 5 - L'analyse cognitive des politiques publiques », *op. cit.*
[66] B. JOBERT et P. MULLER, *L'État en action*, *op. cit.* ; P. MULLER, « L'analyse cognitive des politiques publiques », *op. cit.* ; P. MULLER, « Référentiel », *op. cit.*
[67] P. MULLER, « L'analyse cognitive des politiques publiques », *op. cit.* ; P. MULLER, « Référentiel », *op. cit.* ; A. A. NABALOUM, « Burkina : De nouvelles variétés de riz », *op. cit.* ; M. KOUTOU *et al.*, *Évolutions récentes du secteur rizicole au Burkina Faso. Contraintes de développement et opportunités d'investissement privé*, *op. cit.*
[68] A. L. NLEND NKOTT et L. TEMPLE, « Le système semencier céréalier au Burkina Faso », *op. cit.*

tonnes de semences et le subventionnement de 20 000 tonnes d'engrais (11 000 t de NPK et 9 000 t d'urée)[69]. L'État a ainsi érigé la souveraineté alimentaire et la modernisation des exploitations en valeurs centrales, véhiculant l'image du riziculteur comme un entrepreneur agricole rationnel[70].

Toutefois, les normes scientifiques et étatiques ne s'imposent pas de manière mécanique ; elles font l'objet d'un travail d'appropriation et de recodage par les acteurs locaux, groupes cibles[71]. À la Vallée du Kou, les producteurs se sont réapproprié les variétés élites créées par l'INERA en leur attribuant des dénominations métaphoriques tirées de leur univers quotidien : la variété FKR62N est baptisée *« Macaroni »* en raison de sa longueur et de sa valeur gustative, la FKR28 devient *« Fantan dèmè »* (l'aide aux pauvres) car elle exige peu d'engrais coûteux, et la FKR19 est qualifiée de *« 4x4 »* pour sa capacité à s'adapter à toutes les écologies[72]. Cette traduction sémantique illustre un processus de « transcodage »[73] où l'innovation scientifique est réinterprétée par la sagesse paysanne pour concilier les exigences technocratiques de rendement avec les besoins vitaux de sécurité alimentaire et d'économie de facteurs[74]. Ainsi, à l'épreuve du terrain, les normes étatiques et scientifiques rencontrent les rationalités quotidiennes des producteurs ruraux[75]. On assiste alors à un processus de de traduction sociotechnique, par lequel l'innovation scientifique est réinterprétée et réencastrée dans l'univers culturel et socio-économique paysan[76]. Dans ces sens, un responsable d'une organisation paysanne fait remarquer que « *Au niveau de la production agricole, beaucoup de technologies ont été intégrées par les producteurs dans leurs activités, que ce soit dans l'utilisation des engrais, la culture attelée et même le semi en ligne. Malheureusement tous les résultats ne sont pas perceptibles tellement les gens les ont intégrés*[77] *».* Ces propos montrent la réappropriation et l'incorporation silencieuse des innovations agricoles par les producteurs.

2.2. Le rôle des coalitions d'acteurs dans la définition des stratégies nationales

La mise en forme et la transformation d'un référentiel d'action publique reposent sur l'intervention stratégique de « médiateurs »[78]. Dotés d'importantes ressources positionnelles,

[69] O. B. ZONGO, « Le paradoxe d'une gouvernance semencière au Burkina Faso : entre cogestion, monopole, marginalisation et dissidence », *REVUE DELLA/AFRIQUE*, vol. 4, nº 11, 2022, p. 279

[70] L. YAMEOGO, P. I. YANOGO et K. SANOU, « Dynamique spatiale et enjeux stratégiques de la riziculture au Burkina Faso », *op. cit.*

[71] R. GOUIN et J.-B. HARGUINDEGUY, « De l'usage des sciences cognitives dans l'analyse des politiques publiques », *op. cit.* ; P. HASSENTEUFEL, *Sociologie politique : l'action publique*, 2e éd., Paris, Armand Colin, 2011

[72] J. OUOBA, A. YMBA et H. KAM, « Introduction des variétés améliorées de riz a la vallée du Kou (Burkina Faso) », *op. cit.*, p. 231-232

[73] P. LASCOUMES, « Rendre gouvernable : de la "traduction h au "transcodage". L'analyse des processus de changement dans les réseaux d'action publique », dans *La gouvernabilité*, Paris, PUF/CURAPP, 1996, p. 325-338 ; P. MULLER, « Esquisse d'une théorie du changement dans l'action publique », *op. cit.* ; P. MULLER, « L'analyse cognitive des politiques publiques », *op. cit.* ; C. ROBERT, « Chapitre 11 », *op. cit.*

[74] J. OUOBA, A. YMBA et H. KAM, « Introduction des variétés améliorées de riz a la vallée du Kou (Burkina Faso) », *op. cit.*

[75] J.-P. OLIVIER DE SARDAN, « État, bureaucratie et gouvernance en Afrique de l'Ouest francophone: Un diagnostic empirique, une perspective historique », *Politique africaine*, vol. 96, nº 4, Karthala, 2004, p. 139-162

[76] M. CALLON, « Eléments pour une sociologie de la traduction. La domestication des coquilles Saint-Jacques et des marins-pêcheurs dans la baie de Saint-Brieuc in Sociologie des sciences et des techniques », *Eléments pour une sociologie de la traduction. La domestication des coquilles Saint-Jacques et des marins-pêcheurs dans la baie de Saint-Brieuc in Sociologie des sciences et des techniques*, vol. 36, 1986, p. 169-208

[77] Entretien réalisé à Ouagadougou, le 17 août 2025

[78] P. MULLER, « Esquisse d'une théorie du changement dans l'action publique », *op. cit.* ; P. MULLER, « L'analyse cognitive des politiques publiques », *op. cit.*

relationnelles et d'expertise[79], ces acteurs clés, positionnés à l'intersection de plusieurs univers de sens (scientifique, administratif, politique et professionnel), accomplissent un double travail de décodage et de persuasion politico-cognitive[80] pour articuler les contraintes globales (marché mondial du riz, ajustements structurels, exigences climatiques) avec les priorités sectorielles de l'agriculture nationale[81]. En science politique, cette activité se rapproche de celle des « courtiers de politiques » (policy brokers) au sens du modèle des coalitions de cause (Advocacy Coalition Framework), qui s'emploient à négocier des compromis cognitifs et stratégiques acceptables entre sous-systèmes rivaux[82] (Sabatier & Schlager, 2001 ; Hassenteufel, 2011).

Dans la filière rizicole burkinabè, le rôle de médiateurs est assuré par une coalition formée des chercheurs-sélectionneurs de l'INERA, des cadres technocrates du Ministère de l'Agriculture (notamment de la Direction Générale des Productions Végétales) et des experts des agences internationales de coopération et de bailleurs de fonds (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Agence japonaise de coopération internationale (JICA), AfricaRice, Alliance pour une Révolution Verte en Afrique (AGRA) et la Coalition pour le Développement du Riz en Afrique (CARD)) [83].

Ces médiateurs interviennent au sein de « forums » ou arènes de discussion administratives, scientifiques et politiques, où se négocient le contenu des politiques publiques, l'imposition des normes techniques et les arbitrages budgétaires[84]. Ces espaces incluent des dispositifs d'intermédiation tels que le Conseil Interprofessionnel du Riz du Burkina (CIR-B), le Consortium Riz créé en 2017, ou encore les plateformes d'innovation multi-acteurs promues au niveau sous-régional par le CORAF et le CILSS[85]. C'est au cœur de ces instances qu'ont été conçues les deux générations de la Stratégie Nationale de Développement de la Riziculture (SNDR I 2008-2018, puis SNDR II 2021-2030)[86]. La SNDR II fixe des objectifs quantifiés ambitieux à l'horizon 2030 qui sont, entre autres : atteindre 3 millions de tonnes de paddy, porter le taux d'utilisation des semences certifiées de 11,7 % à 85 %, et porter le nombre de chercheurs rizicoles de 43 à 100[87]. Cela traduit le consensus de la coalition dominante sur la nécessité d'une intensification scientifique et d'une modernisation poussée de la filière[88].

[79] W. GENIEYS et P. HASSENTEUFEL, « Comprendre le changement dans les politiques publiques? L'approche programmatique », *hal-01401805*, 2012

[80] P. HASSENTEUFEL, *Sociologie politique*, *op. cit.*

[81] P. MULLER, « L'analyse cognitive des politiques publiques », *op. cit.* ; S. GARDON, A. GAUTIER et G. LE NAOUR, « Chapitre 5 - L'analyse cognitive des politiques publiques », *op. cit.*

[82] P. SABATIER et E. SCHLAGER, « Les approches cognitives des politiques publiques : perspectives américaines », *Revue française de science politique*, vol. 50, nº 2, Persée - Portail des revues scientifiques en SHS, 2000, p. 209-234 ; P. HASSENTEUFEL, *Sociologie politique*, *op. cit.*

[83] A. L. NLEND NKOTT et L. TEMPLE, « Le système semencier céréalier au Burkina Faso », *op. cit.* ; O. B. ZONGO, « Le paradoxe d'une gouvernance semencière au Burkina Faso : entre cogestion, monopole, marginalisation et dissidence », *op. cit.*

[84] P. L. DELVILLE et D. THIEBA, « Débat public et production des politiques publiques au Burkina Faso. La Politique nationale de sécurisation foncière », *Participations*, vol. 11, nº 1, De Boeck Supérieur, 28 mai 2015, p. 213-236

[85] A. L. NLEND NKOTT et L. TEMPLE, « Le système semencier céréalier au Burkina Faso », *op. cit.* ; A. TOILLIER, S. DERRA et M. GUILLET, *Etude exploratoire sur les systèmes d'innovation au Burkina-Faso pour le projet CDAIS (Renforcement des capacités pour les systèmes d'innovations agricole)*, Ouagadougou, CIRAD, 2016

[86] M. KOUTOU *et al.*, *Évolutions récentes du secteur rizicole au Burkina Faso. Contraintes de développement et opportunités d'investissement privé*, *op. cit.*

[87] *Ibid.*, p. 26

[88] B. A. M. PARE, « Complémentarité des décisions d'adoption des semences améliorées et des engrais chimiques chez les producteurs de maïs au Burkina Faso », *REVUE CEDRES-ETUDES*, vol. 11, nº 73, 2022, p. 55-81

Cependant, la trajectoire des référentiels rizicoles est également façonnée par la nature des régimes politiques et la compétition entre coalitions de cause[89]. Alors que les régimes autoritaires ou semi-autoritaires du Conseil National de la Révolution (CNR) et du Congrès pour la Démocratie et du Congrès (CDP) privilégiaient une imposition descendante et unilatérale orientée vers les grands aménagements étatiques (Sourou, Bagré, Vallée du Kou) et l'agrobusiness[90], les périodes de transition démocratique post-2014 ont permis l'émergence de coalitions d'acteurs de la société civile et d'organisations paysannes[91]. Structurées autour de faîtières comme la Confédération Paysanne du Faso (CPF), l'Union Nationale des Producteurs de Coton (UNPCB)[92] et de regroupements militants tels que le Collectif Citoyen pour l'Agroécologie (CCAE) ou le Comité Ouest Africain des Semences Paysannes (COASP), ces nouvelles coalitions ont réussi à faire entrer dans l'agenda public et dans le second Programme National du Secteur Rural (PNSR 2) des alternatives d'intensification incrémentale et agroécologique telles que l'aménagement des bas-fonds, le Système de Riziculture Intensive (SRI) ou les *Smart-valleys*[93]. La politique rizicole contemporaine apparaît ainsi comme un espace hybride où coexistent, sous la régulation de l'État, le modèle de la grande irrigation marchande et celui de la riziculture paysanne décentralisée[94].

II. La preuve à l'épreuve des arènes : usages stratégiques, dépendances et résistances

La seconde partie de l'étude déplace le regard de la production des connaissances vers leurs conditions de circulation et d'usage. Une preuve n'acquiert pas d'effet politique du seul fait de sa robustesse scientifique : elle doit être financée, formulée dans un langage recevable, portée par des acteurs crédibles et compatible avec les temporalités de programmation et de décision. L'analyse suit donc les transformations que subissent les résultats lorsqu'ils passent des stations de recherche aux administrations, aux partenaires techniques, aux organisations paysannes et aux scènes publiques de légitimation.

1. L'extraversion de l'expertise et l'usage instrumental de la science

Dans la filière rizicole burkinabè, la production de connaissances est insérée dans des réseaux nationaux, régionaux et internationaux qui associent instituts de recherche, administrations, organisations de producteurs, agences de coopération et bailleurs. Cette configuration ne signifie pas une substitution mécanique de l'expertise extérieure à l'expertise nationale. Elle

[89] P. SABATIER et E. SCHLAGER, « Les approches cognitives des politiques publiques », *op. cit.* ; R. H. NARE et A. K. SAIDOU, « Understanding Public Policy Through the Lens of Political Regimes », *op. cit.*

[90] S. BIN, « La vallée du Sourou (Burkina Faso), entre agrobusiness et autonomie locale », *op. cit.* ; L. YAMEOGO, P. I. YANOGO et K. SANOU, « Dynamique spatiale et enjeux stratégiques de la riziculture au Burkina Faso », *op. cit.* ; R. H. NARE et A. K. SAIDOU, « Understanding Public Policy Through the Lens of Political Regimes », *op. cit.*

[91] R. H. NARÉ et A. K. SAIDOU, « Understanding Public Policy Through the Lens of Political Regimes », *op. cit.*

[92] Il convient de signaler que la CPF et l'UNPCB sont antérieurs à la période de transition démocratique post-2014

[93] S. BIN, « La vallée du Sourou (Burkina Faso), entre agrobusiness et autonomie locale », *op. cit.* ; M. KOUTOU *et al., Évolutions récentes du secteur rizicole au Burkina Faso. Contraintes de développement et opportunités d'investissement privé, op. cit.* La technologie Smart-Valleys (ou Bas-fonds intelligents) est une approche participative, peu coûteuse et durable d'aménagement des bas-fonds développée par le centre de recherche AfricaRice et ses partenaires. Elle vise à améliorer la maîtrise de l'eau et à optimiser la productivité de la riziculture pluviale en Afrique de l'Ouest et Centrale.

[94] S. BIN, « La vallée du Sourou (Burkina Faso), entre agrobusiness et autonomie locale », *op. cit.* ; M. KOUTOU *et al., Évolutions récentes du secteur rizicole au Burkina Faso. Contraintes de développement et opportunités d'investissement privé, op. cit.*

modifie cependant les conditions dans lesquelles les problèmes sont financés, documentés et transformés en objets d'intervention : certains formats de preuve, indicateurs et dispositifs de projet circulent plus aisément que d'autres. Les travaux sur les interfaces science-politique en agriculture montrent précisément que la capacité d'un résultat à entrer dans la décision dépend autant de ces relations et de ces formats de traduction que de sa seule qualité scientifique.

1.1. L'expertise rizicole entre intervention d'urgence et influence des modèles voyageurs transnationaux

L'un des traits marquants des politiques publiques en Afrique subsaharienne réside dans l'extraversion de l'action de l'État, caractérisée par une forte dépendance vis-à-vis des bailleurs de fonds internationaux et de l'aide technique[95]. Dans le secteur rizicole burkinabè, cette configuration se traduit par une mobilisation discontinue et réactive de l'expertise scientifique, reléguée au rôle de « sapeur-pompier »[96]. La recherche agronomique nationale, n'est pas intégrée de façon structurelle et continue en amont de la fabrique des politiques agricoles. Elle est principalement sollicitée lors des conjonctures de crise aiguë, telles que les grandes sécheresses, la flambée mondiale des prix céréaliers en 2008 ou les chocs d'approvisionnement, pour concevoir en urgence des paquets technologiques de réponse[97].

Cette dépendance financière et institutionnelle favorise l'importation de ce que Jean-Pierre Olivier de Sardan[98] et Philippe Lavigne Delville[99] qualifient de « modèles voyageurs » : des dispositifs d'intervention standards et décontextualisés, conçus à l'échelle internationale et promus par des agences de coopération (JICA, FAO), certains pays (Chine, Taïwan) ou des ONG[100]. Qu'il s'agisse des projets d'aménagements en maîtrise totale d'inspiration asiatique, du Système de Riziculture Intensive (SRI) ou des démarches de contractualisation, ces modèles sont introduits au Burkina Faso avec des normes managériales strictes[101]. Bien que l'État affiche une volonté de souveraineté, une part prépondérante du financement de la recherche (estimée à plus de 75 % pour certains fonds comme le FONRID[102]) demeure tributaire de partenaires extérieurs[103]. Cette situation oblige les centres de recherche et les ministères à s'aligner sur les agendas thématiques des donateurs plutôt que sur les besoins identifiés par la recherche

[95] P. LAVIGNE DELVILLE, « L'expertise " engagée " et la fabrique des politiques publiques en Afrique, dans un contexte d'aide internationale », dans *La fabrique des politiques publiques en Afrique. Agricultures, ruralités, alimentations*, s. l., 2021, p. 284-313

[96] I. BUTARE et J. S. ZOUNDI, *Éclairer la prise de décision politique en Afrique subsaharienne*, *op. cit.*

[97] S. BIN, « La vallée du Sourou (Burkina Faso), entre agrobusiness et autonomie locale », *op. cit.* ; L. YAMEOGO, P. I. YANOGO et K. SANOU, « Dynamique spatiale et enjeux stratégiques de la riziculture au Burkina Faso », *op. cit.*

[98] J.-P. OLIVIER DE SARDAN, *La revanche des contextes. Des mésaventures en ingénierie sociale en Afrique et au-delà*, Paris, Karthala, 2021

[99] P. LAVIGNE DELVILLE, « L'expertise " engagée " et la fabrique des politiques publiques en Afrique, dans un contexte d'aide internationale », *op. cit.*

[100] *Id.* ; M. KOUTOU *et al.*, *Évolutions récentes du secteur rizicole au Burkina Faso. Contraintes de développement et opportunités d'investissement privé*, *op. cit.*

[101] M. KOUTOU *et al.*, *Évolutions récentes du secteur rizicole au Burkina Faso. Contraintes de développement et opportunités d'investissement privé*, *op. cit.* ; S. ZALISSA, K. P. J. PING-WENDE et ZANRE K PATRICE, « Contract farming and decision to adopt rice production : Case of rice cultivation in the BAMA plain in Burkina Faso. », *African Scientific Journal*, vol. 3, nº 15, 2022, p. 674-674

[102] Le Fonds National de la Recherche et de l'Innovation pour le Développement (FONRID), créé en 2011, est une structure de financement de la recherche-développement qui a été fusionné avec deux autre fonds pour créer en novembre 2025 le Fonds de soutien à l'éducation et à la recherche au Burkina Faso (FOSER *Bãngr Baoobo*) charger de financer la formation professionnelle, l'apprentissage, l'éducation, la recherche et l'innovation.

[103] GRAD, *Cartographie des acteurs, des résultats et des besoins en recherche-innovation au Burkina Faso : Rapport final*, Ouagadougou, Burkina Faso, 2022

endogène. Un chercheur exprime clairement cette contrainte : « *Les chercheurs ne peuvent rien faire d'autres que d'aller dans les axes de recherche [des partenaires] … parce qu'après, les partenaires là, ce n'est pas ça qui les intéresse*[104] ». L'expertise devient ainsi une ressource que l'on « exporte » ou que l'on « importe » selon les flux financiers, marginalisant la capacité d'auto-saisine des chercheurs nationaux sur les problématiques de souveraineté alimentaire[105]. Dans ce sens un autre chercheur affirme ceci *« Ce qui fait mal aussi, est que certains projets sont financés par les bailleurs qui récupèrent les résultats pour aller se l'approprier et venir vous dominer. Nos structures étatiques n'utilisent pas les résultats de nos recherches pour pouvoir éclairer la prise de décisions. Ce qui fait que la contribution est limitée*[106] ».

Par ailleurs, cette dynamique d'extraversion engendre des tensions au sein de l'arène de l'expertise. En effet, l'extraversion des politiques publiques agricoles au Burkina Faso fragilise le lien science-politique à l'échelle nationale : l'État, pris dans les mailles de l'aide internationale, privilégie parfois une gouvernance par la preuve importée, ce qui rend l'expertise locale à la fois moins audible et subordonnée aux injonctions des donateurs[107]. D'une part, elle crée un clivage entre les consultants internationaux éphémères et les chercheurs nationaux de l'INERA, ces derniers déplorant le manque de financements pérennes pour la recherche fondamentale au profit de projets parés de la seule logique du résultat immédiat[108]. D'autre part, l'expert rizicole se trouve pris dans une « tension de redevabilité » bilatérale : il doit simultanément satisfaire aux exigences technocratiques et managériales des commanditaires internationaux (qui financent la recherche) et répondre de la pertinence sociale de ses recommandations auprès de l'État et des populations rurales[109]. L'expertise se trouve ainsi morcelée au gré des agendas des partenaires financiers, limitant la construction d'un modèle de souveraineté scientifique totalement maîtrisé par les acteurs locaux[110]. Cependant, les administrations, les chercheurs et les organisations paysannes ne sont pas de simples récipiendaires : ils sélectionnent, reformulent ou contestent ces prescriptions[111].

1.2. Les organisations paysannes comme « courtiers de connaissances »

Dans le cadre d'un système agricole sous régime d'aide, la diffusion des innovations agronomiques exige l'intervention d'acteurs capables d'articuler le savoir académique avec les pratiques réelles des agriculteurs[112]. L'interface entre le monde scientifique et l'arène politique burkinabè est peuplée d'acteurs hybrides qualifié de « courtiers de connaissances **»** (*knowledge brokers*)[113]. Ces médiateurs occupent une position de « marginaux sécants »[114], se situant à la

[104] Entretien réalisé à Ouagadougou le 12 août 2025
[105] I. BUTARE et J. S. ZOUNDI, *Éclairer la prise de décision politique en Afrique subsaharienne*, *op. cit.*
[106] Entretien réalisé à Ouagadougou le 12 août 2025
[107] I. BUTARE et J. S. ZOUNDI, *Éclairer la prise de décision politique en Afrique subsaharienne*, *op. cit.*
[108] J. OUOBA, A. YMBA et H. KAM, « Introduction des variétés améliorées de riz a la vallée du Kou (Burkina Faso) », *op. cit.* ; P. LAVIGNE DELVILLE, « L'expertise " engagée " et la fabrique des politiques publiques en Afrique, dans un contexte d'aide internationale », *op. cit.*
[109] P. LAVIGNE DELVILLE, « L'expertise " engagée " et la fabrique des politiques publiques en Afrique, dans un contexte d'aide internationale », *op. cit.* ; J. OUOBA, A. YMBA et H. KAM, « Introduction des variétés améliorées de riz a la vallée du Kou (Burkina Faso) », *op. cit.*
[110] M. KOUTOU *et al.*, *Évolutions récentes du secteur rizicole au Burkina Faso. Contraintes de développement et opportunités d'investissement privé*, *op. cit.*
[111] P. LAVIGNE DELVILLE, « L'expertise " engagée " et la fabrique des politiques publiques en Afrique, dans un contexte d'aide internationale », *op. cit.*
[112] *Id.*
[113] L. MAXIM, *L'expertise scientifique et l'éclairage des politiques publiques en France*, *op. cit.* ; A. BIELAK *et al.*, « From Science Communication to Knowledge Brokering », *op. cit.*
[114] P. HASSENTEUFEL, *Sociologie politique*, *op. cit.*, p. 214

lisière de plusieurs univers - académique, administratif et paysan - pour faciliter la circulation et la traduction des savoirs[115].

Ainsi, pour qu'une variété améliorée issue des laboratoires de l'INERA devienne un levier de légitimation pour un instrument réglementaire, elle doit d'abord faire l'objet d'une problématisation réussie. Les chercheurs doivent définir le problème (par exemple, la faible productivité céréalière) de telle sorte que leur solution (la semence certifiée) apparaisse comme le « point de passage obligé »[116]. Comme le soulignait Ignace Medah : « une chose est de produire des connaissances pour concevoir, mais les reconnaître comme d'utilité publique et d'en faire une politique de développement en est une autre »[117]. L'intéressement consiste ensuite à sceller des alliances avec d'autres acteurs, tels que les services de vulgarisation et les firmes semencières, pour « stabiliser » le réseau autour de cette innovation[118]. Dans la même veine un chercheur agronome explique : *« Les résultats de mes recherches sont la plupart valorisés à travers les publications. Je travaille également avec le monde agricole surtout les organisations avec qui j'implémente les résultats de mes recherches que je trouve au laboratoire. J'estime que cela peut les intéresser et qu'ils les mettent en application*[119] *»*. Cela illustre l'intermédiation directe conduite avec les organisations d'agriculteurs pour transférer les innovations hors du laboratoire

Historiquement disqualifiées par une approche technocratique qui percevait les logiques rurales traditionnelles comme des « irrationalités économiques », les communautés paysannes ont progressivement structuré leurs propres instances de représentation[120]. Les organisations faîtières, telles que la Confédération Paysanne du Faso (CPF), l'Union Nationale des Producteurs de Riz du Burkina (UNPRB) et l'Union Nationale des Sociétés Coopératives des Producteurs Semenciers du Burkina (UNPSB), s'affirment aujourd'hui comme de véritables « courtiers de connaissances » (*knowledge brokers*) au sein de la filière[121].

Ces structures de médiation accomplissent un double travail de traduction et de négociation D'une part, elles traduisent les résultats de la recherche génétique et les paquets technologiques élaborés par l'INERA ou AfricaRice dans un langage accessible aux riziculteurs, facilitant ainsi la compréhension des cahiers des charges techniques[122]. D'autre part, elles agissent comme des porteurs de causes (*advocacy*) auprès des décideurs publics et des partenaires financiers, en valorisant l'expertise d'usage des riziculteurs et en exigeant la prise en compte des contraintes

[115] O. NAY et A. SMITH, « Les intermédiaires en politique. Médiation et jeux d'institutions », dans O. Nay et A. Smith (dir.) (éd.), *Le gouvernement du compromis : courtiers et généralistes dans l'action politique*, s. l., Economica, 2002, p. 1-21

[116] M. CALLON, « Eléments pour une sociologie de la traduction. La domestication des coquilles Saint-Jacques et des marins-pêcheurs dans la baie de Saint-Brieuc in Sociologie des sciences et des techniques », *op. cit.*, p. 183

[117] I. MEDAH, *Les dynamiques sociales de collaboration, de confiance et de reconnaissance au coeur du processus de conception d'agroéquipements en Afrique de l'Ouest: le cas du Burkina Faso*, *op. cit.*, p. 24

[118] E. M. F. W. COMPAORE, *The role of the National Innovation Systems Framework in facilitating socio-economic development in Burkina Faso: model and policy practice.*, *op. cit.* ; A. L. NLEND NKOTT et L. TEMPLE, « Le système semencier céréalier au Burkina Faso », *op. cit.*

[119] Entretien réalisé à Ouagadougou, le 20 août 2025

[120] R. H. NARE et A. K. SAIDOU, « Understanding Public Policy Through the Lens of Political Regimes », *op. cit.* ; J. OUOBA, A. YMBA et H. KAM, « Introduction des variétés améliorées de riz a la vallée du Kou (Burkina Faso) », *op. cit.*

[121] P. LAVIGNE DELVILLE, « L'expertise " engagée " et la fabrique des politiques publiques en Afrique, dans un contexte d'aide internationale », *op. cit.*

[122] J. OUOBA, A. YMBA et H. KAM, « Introduction des variétés améliorées de riz a la vallée du Kou (Burkina Faso) », *op. cit.*

réelles du milieu rural[123]. Ce rôle de courtage s'exprime de façon privilégiée dans la négociation des arrangements contractuels et de l'agriculture sous contrat, comme dans la plaine de Bama et à Bagré[124]. Les coopératives et unions de producteurs permettent aux riziculteurs de dépasser les choix individuels isolés pour négocier collectivement avec les rizeries industrielles et les institutions financières[125].

Cependant, la carrière d'un résultat est souvent précaire. La mobilisation des alliés peut échouer si la « trahison » survient, par exemple lorsque les paysans délaissent une variété certifiée jugée trop coûteuse ou inadaptée au goût local[126]. Ainsi, la survie politique d'une innovation agricole au Burkina Faso dépend de sa capacité à rester « enrôlée » dans les réseaux de pouvoir, transformant ainsi un fait scientifique en une norme publique légitime et incontestable[127].

2. L'expertise agronomique rizicole à l'épreuve des frictions politiques et des contraintes locales

En dépit de la solidité des innovations agronomiques élaborées en station, l'action publique rizicole se heurte à d'importantes limites dans son application concrète. L'efficacité théorique des paquets technologiques est régulièrement neutralisée par des tensions d'ordre politique, institutionnel et socio-économique. Afin d'élucider ce décalage, la réflexion se focalise premièrement sur l'épreuve du politique, caractérisée par une crise de reconnaissance des chercheurs et une dissonance de temporalités avec les décideurs. Dans un second temps, l'attention se porte sur l'épreuve du terrain, en révélant les contraintes matérielles, financières et sociales qui entravent l'adoption réelle des innovations par les populations rurales

2.1. L'expertise rizicole à l'épreuve du politique

Au Burkina Faso, en dépit d'une production agronomique nationale reconnue, l'expert rizicole, tout comme les chercheurs d'autres domaines, souffre d'un déficit de reconnaissance et d'audibilité au sein des arènes de décision[128]. De façon générale, le rapport entre les chercheurs spécialisés et les décideurs politiques est structuré par une tension entre la légitimité épistémique de l'expert, fondée sur la maîtrise d'un savoir scientifique spécialisé, et la légitimité institutionnelle du politique, issue de l'onction démocratique ou administrative[129]. Cette fragilité statutaire s'explique d'abord par le rôle marginal qui lui est assigné : le politique sollicite rarement le scientifique comme un partenaire stratégique de long terme intégré dès l'amont des politiques agricoles, mais l'invoque plutôt en situation de crise alimentaire ou comme un outil

[123] R. H. NARE et A. K. SAIDOU, « Understanding Public Policy Through the Lens of Political Regimes », *op. cit.* ; P. LAVIGNE DELVILLE, « L'expertise " engagée " et la fabrique des politiques publiques en Afrique, dans un contexte d'aide internationale », *op. cit.*

[124] M. KOUTOU *et al.*, *Évolutions récentes du secteur rizicole au Burkina Faso. Contraintes de développement et opportunités d'investissement privé*, *op. cit.* ; S. ZALISSA, K. P. J. PING-WENDE et ZANRE K PATRICE, « Contract farming and decision to adopt rice production », *op. cit.*

[125] S. ZALISSA, K. P. J. PING-WENDÉ et ZANRE K PATRICE, « Contract farming and decision to adopt rice production », *op. cit.*

[126] M. AKRICH, « 5. Comment sortir de la dichotomie technique/société:Présentation des diverses sociologies de la technique », dans *De la préhistoire aux missiles balistiques*, s. l., La Découverte, 1994, p. 103-131

[127] M. CALLON, « Analyse des relations stratégiques entre laboratoires universitaires et entreprises », M.-C. Gamberini (trad.), *Réseaux*, vol. 18, nº 99, 2000, p. 171-217 ; M. F. W. E. COMPAORE/SAWADOGO, « Le Coton Biotechnologique au Burkina Faso : Trajectoire d'une Innovation dans un Contexte de Développement », *Technologie et innovation*, vol. 17, nº 2, mars 2017 (DOI : 10.21494/ISTE.OP.2017.0109 consulté le 3 août 2026)

[128] I. BUTARE et J. S. ZOUNDI, *Éclairer la prise de décision politique en Afrique subsaharienne*, *op. cit.*

[129] L. MAXIM, *L'expertise scientifique et l'éclairage des politiques publiques en France*, *op. cit.*

de légitimation a posteriori pour des choix politiques déjà arrêtés[130]. Les décideurs perçoivent fréquemment les chercheurs comme enfermés dans une « tour d'ivoire », incapables de fournir des réponses opérationnelles immédiates aux urgences du terrain[131]. L'enquête conduit à nuancer l'idée d'un déficit général de reconnaissance des chercheurs. Leur autorité varie selon les arènes. Elle est forte lorsqu'il s'agit de certifier une variété, d'établir un protocole ou de résoudre un problème technique, mais plus incertaine lorsque l'expertise entre en concurrence avec des contraintes budgétaires, des objectifs de programme ou d'autres sources de légitimité. L'enjeu n'est donc pas seulement la reconnaissance sociale de l'expert : il tient à la capacité d'une institution scientifique à faire entrer ses catégories, ses réserves et ses temporalités dans les formats administratifs de décision[132].

Par ailleurs, cette audibilité variable est renforcée par un décalage des temporalités. En effet, l'articulation entre la production scientifique et la décision publique dans la filière rizicole se heurte à une friction structurelle : la divergence irréductible des temporalités entre la sphère politique et le monde de la recherche[133]. Le temps politique est un temps court, cadencé par l'urgence des crises sociales, les calendriers électoraux et la quête de visibilité médiatique à court terme[134]. Les dirigeants politiques ont besoin d'annonces fortes et de résultats quantifiables rapides, à l'instar des slogans promouvant l'autosuffisance immédiate ou l'atteinte d' « un million de tonnes de riz paddy », pour fonder leur légitimité auprès des électeurs[135]. À l'inverse, la démarche scientifique obéit au temps long de l'expérimentation, de la sélection génétique, de la stabilisation des lignées variétales et de la validation empirique sur le terrain[136]. Il faut en effet plusieurs années de travaux en station pour créer et stabiliser des variétés de riz performantes, puis tester leur adaptabilité aux contraintes pédo-climatiques et socio-économiques des producteurs[137].

Face à cette divergence, l'appareil d'État procède fréquemment à une « mise en scène » de la preuve scientifique et à un filtrage opportuniste des résultats de recherche[138]. Les décideurs politiques sélectionnent les indicateurs et les données technologiques qui confortent le discours officiel de modernisation, comme les rendements maximaux théoriques de 5 à 7 tonnes par hectare obtenus en station, tout en passant sous silence les contraintes réelles soulevées par les chercheurs[139]. Les avertissements scientifiques concernant le coût prohibitif des engrais, les goulots d'étranglement de la commercialisation, la concurrence déloyale du riz importé à bas prix ou les difficultés d'accès au crédit sont ainsi minorés ou occultés par la rhétorique

[130] I. BUTARE et J. S. ZOUNDI, *Éclairer la prise de décision politique en Afrique subsaharienne*, *op. cit.*
[131] CAPES, *Les résultats majeurs de la recherche du CNRST : quelle utilisation pour le développement ?*, *op. cit.*
[132] J. BANDOLA-GILL, « The legitimacy of experts in policy », *op. cit.* ; C. BOSWELL, *The Political Uses of Expert Knowledge*, *op. cit.*
[133] C. ROBERT, « Chapitre 11 », *op. cit.* ; F. COULEE, « L'expertise scientifique au coeur de la décision publique : la France dans la tourmente de la pandémie de Covid-19 », *Annuaire Français de Droit International*, vol. 66, nº 1, Persée - Portail des revues scientifiques en SHS, 2020, p. 902-917
[134] C. RESTIER-MELLERAY, « Experts et expertise scientifique. Le cas de la France », *op. cit.* ; C. ROBERT, « Chapitre 11 », *op. cit.*
[135] A. A. NABALOUM, « Burkina : De nouvelles variétés de riz », *op. cit.*
[136] *Id.* ; M. KOUTOU *et al.*, *Évolutions récentes du secteur rizicole au Burkina Faso. Contraintes de développement et opportunités d'investissement privé*, *op. cit.* ; I. BUTARE et J. S. ZOUNDI, *Éclairer la prise de décision politique en Afrique subsaharienne*, *op. cit.*
[137] A. A. NABALOUM, « Burkina : De nouvelles variétés de riz », *op. cit.*
[138] C. RESTIER-MELLERAY, « Experts et expertise scientifique. Le cas de la France », *op. cit.* ; C. ROBERT, « Les dispositifs d'expertise dans la construction européenne des politiques publiques », *op. cit.*
[139] S. BIN, « La vallée du Sourou (Burkina Faso), entre agrobusiness et autonomie locale », *op. cit.* ; A. A. NABALOUM, « Burkina : De nouvelles variétés de riz », *op. cit.*

gouvernementale[140]. La science est alors instrumentalisée pour produire un récit d'action publique rassurant mais déconnecté des capacités réelles d'adoption des riziculteurs à la base[141]. C'est dans ce sens qu'un chercheur interviewé s'exprimait en ces termes : *« La recherche scientifique joue un rôle important en ce sens qu'elle permet d'orienter, de conseiller et d'aider le politique. Mais souvent ces résultats ne sont pas utilisés par le politique. Il y a des résultats qui ne cadrent pas avec ce que veulent les politiciens, qui sont inexploités et qui retardent le développement[142] ».* Il démontre ainsi le filtre opportuniste du politique et l'inexploitation des résultats dérangeants. Néanmoins, cette publicisation sélective ne doit pas être assimilée d'emblée à une manipulation : elle constitue une opération ordinaire de toute action publique qui doit rendre ses choix intelligibles et défendables[143]. Elle devient toutefois politiquement significative lorsque les conditions, incertitudes ou limites attachées aux résultats disparaissent au profit d'une performance présentée comme générale[144]. L'analyse rejoint la perspective de Justin Whitfield[145] pour qui la force politique d'une preuve dépend autant de la qualité des données que des opérations qui transforment celles-ci en « vérités » d'action publique.

2.2. L'expertise scientifique à l'épreuve du terrain

Malgré la performance théorique de la recherche agronomique, l'analyse de la filière met en lumière un profond décalage avec la réalité du terrain[146]. À l'échelle nationale, la productivité moyenne observée en milieu paysan reste faible, variant entre 1 et 2,6 tonnes par hectare dans les systèmes pluviaux et de bas-fonds non aménagés[147]. Ce différentiel s'explique notamment par la faiblesse des réseaux publics d'appui-conseil agricole (où le ratio courant est d'un agent pour sept à huit villages contre cinq recommandés) réduisant la présence technique sur le terrain[148], ainsi que par le fort taux d'analphabétisme des producteurs qui freine l'accès aux informations sur les innovations[149]. Ce paradoxe de l'adoption s'explique par la persistance de freins structurels majeurs : le taux d'utilisation des semences certifiées stagne à environ 11,7 % au niveau national, en raison du coût élevé des engrais minéraux, de la faible mécanisation et de la précarité du crédit agricole[150]. Si le taux d'adoption approche les 100 % dans les périmètres irrigués à maîtrise totale où il est imposé par les cahiers des charges, il demeure marginal dans

[140] P. MENDEZ DEL VILLAR, « Le riz, une denrée stratégique », *Biofutur*, vol. 2000, nº 203, 1er septembre 2000, p. 20-23 ; S. BIN, « La vallée du Sourou (Burkina Faso), entre agrobusiness et autonomie locale », *op. cit.* ; M. KOUTOU *et al.*, *Évolutions récentes du secteur rizicole au Burkina Faso. Contraintes de développement et opportunités d'investissement privé*, *op. cit.*

[141] C. ROBERT, « Les dispositifs d'expertise dans la construction européenne des politiques publiques », *op. cit.* ; J. OUOBA, A. YMBA et H. KAM, « Introduction des variétés améliorées de riz a la vallée du Kou (Burkina Faso) », *op. cit.*

[142] Entretien réalisé le 12 août 2025

[143] S. HILGARTNER, *Science on Stage*, *op. cit.*

[144] J. PARKHURST, *The Politics of Evidence*, *op. cit.*

[145] S. WHITFIELD, « Evidence-based agricultural policy in Africa », *op. cit.*

[146] I. OUATTARA, A. TRAORE et A. KABORE, « Analyse des contraintes à la vulgarisation des résultats de la recherche agricole de l'Institut de l'Environnent et de Recherches Agricoles (INERA) du Burkina Faso », *op. cit.*

[147] L. YAMEOGO, P. I. YANOGO et K. SANOU, « Dynamique spatiale et enjeux stratégiques de la riziculture au Burkina Faso », *op. cit.* ; A. L. NLEND NKOTT et L. TEMPLE, « Le système semencier céréalier au Burkina Faso », *op. cit.*

[148] I. OUATTARA, A. TRAORE et A. KABORE, « Analyse des contraintes à la vulgarisation des résultats de la recherche agricole de l'Institut de l'Environnent et de Recherches Agricoles (INERA) du Burkina Faso », *op. cit.*, p. 96

[149] *Ibid.*, p. 93

[150] M. KOUTOU *et al.*, *Évolutions récentes du secteur rizicole au Burkina Faso. Contraintes de développement et opportunités d'investissement privé*, *op. cit.*

le reste du pays[151]. Pour illustrer les faiblesses du réseau d'appui-conseil et la méconnaissance des technologies chez les utilisateurs finaux, un acteur du Ministère chargé de l'agriculture affirme ceci *« Je trouve que les instituts de recherche ne font pas assez pour la valorisation des résultats de leurs chercheurs. Les travaux des chercheurs généralement ne sont même pas connus à l'interne par leurs collègues encore moins à l'extérieur par les utilisateurs potentiels[152] ».*

Outre le prix élevé des semences améliorées (entre 800 et 1 000 FCFA le kilo) et le manque de liquidités[153] (Ouattara et al., 2021), les dysfonctionnements des circuits de distribution étatiques entraînent des livraisons tardives d'intrants subventionnés et une inadéquation aux spécificités agropédoclimatiques locales[154]. Par ailleurs, la mise en œuvre des paquets technologiques de la recherche engendre de profondes transformations sociales perçues à la base comme un processus d'« acculturation planifiée » [155]. À la Vallée du Kou (Bama), l'obligation de respecter un calendrier cultural rigide (dates précises de pépinière, repiquage en ligne, désherbage et traitements) déstructure les solidarités communautaires traditionnelles et réduit le temps consacré aux activités familiales et à l'arbre à palabres[156].

Pour se conformer aux exigences de la recherche et des partenaires marchands, les paysans se voient contraints de s'insérer dans une économie monétisée, contractant des prêts bancaires avec intérêts pour acquérir semences, engrais et prestations mécanisées[157]. Cette monétarisation modifie les rapports de pouvoir locaux : l'autorité des chefs de famille traditionnels est fragilisée au profit des cadets ou de femmes étuveuses devenues autonomes grâce au commerce du riz. Ainsi, face aux contraintes du marché officiel des semences certifiées, de nombreux producteurs développent des stratégies de dissidence ou de contournement en pérennisant des réseaux informels d'échanges non marchands (troc, dons, sélection massale), préservant ainsi leur agrobiodiversité et leur autonomie décisionnelle[158]. L'adoption des résultats de la recherche n'est donc pas une simple assimilation technique neutre ; elle constitue une mutation socio-économique complexe où les exigences de rentabilité marchande se heurtent parfois aux stratégies de résilience et d'autonomie des communautés rurales[159].

Conclusion

Au terme de cette analyse, il convient de rappeler l'objectif fondamental qui a guidé l'ensemble de ce travail. L'article s'est donné pour ambition d'analyser le rôle, les mécanismes et les effets de l'expertise scientifique dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques

[151] *Id.*
[152] Entretien réalisé à Ouagadougou, le 13 août 2025
[153] I. OUATTARA, A. TRAORE et A. KABORE, « Analyse des contraintes à la vulgarisation des résultats de la recherche agricole de l'Institut de l'Environnent et de Recherches Agricoles (INERA) du Burkina Faso », *op. cit.*, p. 90
[154] A. L. NLEND NKOTT et L. TEMPLE, « Le système semencier céréalier au Burkina Faso », *op. cit.*
[155] J. OUOBA, A. YMBA et H. KAM, « Introduction des variétés améliorées de riz a la vallée du Kou (Burkina Faso) », *op. cit.*, p. 241
[156] J. OUOBA, A. YMBA et H. KAM, « Introduction des variétés améliorées de riz a la vallée du Kou (Burkina Faso) », *op. cit.*
[157] *Id.* ; S. ZALISSA, K. P. J. PING-WENDÉ et ZANRE K PATRICE, « Contract farming and decision to adopt rice production », *op. cit.*
[158] A. L. NLEND NKOTT et L. TEMPLE, « Le système semencier céréalier au Burkina Faso », *op. cit.*
[159] L. YAMEOGO, P. I. YANOGO et K. SANOU, « Dynamique spatiale et enjeux stratégiques de la riziculture au Burkina Faso », *op. cit.* ; J. OUOBA, A. YMBA et H. KAM, « Introduction des variétés améliorées de riz a la vallée du Kou (Burkina Faso) », *op. cit.* ; Y. SAWADOGO, « Le riz, une céréale alimentaire traditionnelle et de résilience chez les Karaboro de 1970 à 2008 », *op. cit.*

agricoles au Burkina Faso, en ciblant tout particulièrement la filière rizicole. Il s'agissait d'examiner comment les connaissances agronomiques, produites par la recherche nationale et les réseaux internationaux, sont mobilisées par la puissance publique, traduites dans des instruments d'action gouvernementale, puis réappropriées ou contestées par les acteurs du monde rural.

Les principaux résultats de cette recherche mettent en lumière la nature éminemment politique et non neutre de l'expertise rizicole. L'étude révèle d'abord la dualité fonctionnelle de l'expertise, qui navigue de manière permanente entre une dimension systémique de résolution technique de problèmes et une dimension stratégique de légitimation politique. L'État burkinabè mobilise les performances de la recherche pour opérationnaliser ses grands aménagements hydro-agricoles, mais aussi pour naturaliser et dépolitiser ses choix d'aménagement rural. En outre, l'analyse démontre une mutation profonde du référentiel d'action publique, caractérisée par le passage progressif du paradigme classique de la sécurité alimentaire vers celui de la souveraineté alimentaire, traduisant une volonté politique d'autonomie productive nationale appuyée par des investissements majeurs.

Toutefois, l'enquête empirique fait ressortir un décalage structurel marquant entre le potentiel productif théorique issu des laboratoires de recherche, où les variétés améliorées affichent des rendements performants et la productivité moyenne réelle observée dans les champs paysans, qui stagne. Ce fossé s'explique par la faible adoption nationale des semences certifiées, le coût prohibitif des engrais minéraux et l'acculturation perçue face à la monétarisation forcée des itinéraires techniques. Face à ces contraintes, l'étude montre que les organisations paysannes s'érigent en véritables courtiers de connaissances, jouant un rôle pivot de traduction, de négociation de l'agriculture sous contrat et de défense des savoirs d'usage ruraux. Enfin, les résultats mettent en évidence l'extraversion de la fabrique des politiques en régime d'aide, marquée par la dépendance vis-à-vis des bailleurs, l'importation de modèles voyageurs et la friction constante entre le temps court des échéances politiques et le temps long de la recherche agronomique.

Sur le plan théorique, cet article apporte une contribution significative à la littérature savante en science politique et en analyse des politiques publiques. En confrontant les modèles théoriques d'articulation entre science et politique[160] aux réalités d'un État agraire postcolonial, l'étude enrichit la typologie de J. Habermas[161]. Elle démontre que le modèle technocratique à l'échelle micro-opérationnelle des périmètres irrigués s'articule dialectiquement avec un modèle décisionniste à l'échelle macro-politique, où le pouvoir exécutif conserve le primat de la décision et instrumentalise l'expertise pour légitimer son agenda[162]. De plus, ce travail prolonge l'approche par les référentiels en montrant comment les dissonances entre le référentiel global de marché et le référentiel sectoriel agricole se reconfigurent dans les pays du Sud sous régime d'aide[163].

[160] C. RESTIER-MELLERAY, « Experts et expertise scientifique. Le cas de la France », *op. cit.* ; D. SAINT-MARTIN, « Expertise », *op. cit.*

[161] D. SAINT-MARTIN, « Expertise », *op. cit.*

[162] C. RESTIER-MELLERAY, « Experts et expertise scientifique. Le cas de la France », *op. cit.* ; M. BOUCHER, « Expertise », *op. cit.* ; C. ROBERT, « Chapitre 11 », *op. cit.*

[163] B. JOBERT et P. MULLER, *L'État en action*, *op. cit.* ; P. MULLER, « Esquisse d'une théorie du changement dans l'action publique », *op. cit.* ; P. MULLER, « L'analyse cognitive des politiques publiques », *op. cit.*

Par ailleurs, l'article enrichit les travaux sur l'extraversion et les transferts de politiques publiques[164] en conceptualisant les modalités du transcodage et de la réappropriation locale des modèles voyageurs internationaux[165]. Alors que la littérature classique sur les communautés épistémiques[166] et les acteurs programmatiques[167] présuppose une forte cohésion des élites réformatrices au sein de l'État, cette étude montre que dans un contexte d'aide, l'expertise est fragmentée et fréquemment reléguée à un rôle d'intervention en urgence. L'intégration de la théorie des courtiers de connaissances[168] permet ainsi de repenser les dynamiques de changement d'action publique non plus comme un simple transfert descendant de la science vers la décision, mais comme un processus d'apprentissage collectif et de négociation permanente où l'expertise profane des ressortissants retravaille les normes scientifiques[169].

En définitive, le cas du riz invite à déplacer la formule d'*evidence-based policy* : plutôt qu'une action publique simplement fondée sur des preuves, il donne à voir une action publique dans laquelle les preuves ont une carrière. Comprendre qui les produit, qui les sélectionne, qui les traduit et qui les expose permet de saisir, au plus près des pratiques, comment se fabrique l'autorité scientifique dans la gouvernance de l'agriculture au Burkina Faso.

Bibliographie

AKRICH Madeleine, « 5. Comment sortir de la dichotomie technique/société:Présentation des diverses sociologies de la technique », dans *De la préhistoire aux missiles balistiques*, sans lieu, La Découverte, rubrique « Sociologie », 1994, p. 103-131. DOI: 10.3917/dec.latou.1994.01.0103.

BANDOLA-GILL Justyna, « The legitimacy of experts in policy: Navigating technocratic and political accountability in the case of global poverty governance », *Evidence and Policy*, vol. 17, nº 4, Policy Press, 30 novembre 2021, p. 615-633.

BIELAK Alex, Andrew CAMPBELL, Shealagh POPE, Karl SCHAEFER et Louise SHAXSON, « From Science Communication to Knowledge Brokering: the Shift from "Science Push" to "Policy Pull" », dans *Communicating Science in Social Contexts*, New York, Springer, 2008, p. 201-226.

BIN Sara, « La vallée du Sourou (Burkina Faso), entre agrobusiness et autonomie locale », *Géocarrefour*, vol. 84, nº 1-2, Association des amis de la Revue de Géographie de Lyon, juin 2009, p. 73-82.

[164] P. LAVIGNE DELVILLE, « L'expertise " engagée " et la fabrique des politiques publiques en Afrique, dans un contexte d'aide internationale », *op. cit.* ; J.-P. OLIVIER DE SARDAN, « Les enjeux scientifiques et citoyens d'une anthropologie des politiques publiques », *Antropologia Pubblica*, vol. 1, nº 1-2, 22 juin 2018, p. 7-22

[165] P. LASCOUMES et P. LE GALES, *Gouverner par les instruments*, Paris, Presses de Sciences Po, 2004

[166] P. M. HAAS, « Introduction: Epistemic Communities and International Policy Coordination », *International Organization*, vol. 46, nº 1, [The MIT Press, Cambridge University Press, International Organization Foundation], 1992, p. 1-35 ; T. BOSSY et A. EVRARD, « Communauté épistémique », *op. cit.*

[167] W. GENIEYS et P. HASSENTEUFEL, « Comprendre le changement dans les politiques publiques? L'approche programmatique », *op. cit.*

[168] A. BIELAK *et al.*, « From Science Communication to Knowledge Brokering », *op. cit.* ; P. LAVIGNE DELVILLE, « L'expertise " engagée " et la fabrique des politiques publiques en Afrique, dans un contexte d'aide internationale », *op. cit.*

[169] M. CALLON, « Analyse des relations stratégiques entre laboratoires universitaires et entreprises », *op. cit.* ; D. SAINT-MARTIN, « Expertise », *op. cit.*

BOSSY Thibault et Aurélien EVRARD, « Communauté épistémique », dans *Dictionnaire des politiques publiques*, sans lieu, Presses de Sciences Po, 2019, vol. 5, p. 140-146. DOI: 10.3917/scpo.bouss.2019.01.0140.

BOSWELL Christina, *The Political Uses of Expert Knowledge: Immigration Policy and Social Research*, Cambridge ; New York, Cambridge University Press, 2009.

BOUCHER Maxime, « Expertise », dans *Dictionnaire des politiques publiques*, sans lieu, Presses de Sciences Po, 2019, vol. 5, p. 256-263. DOI: 10.3917/scpo.bouss.2019.01.0256.

BOUSSAGUET Laurie, *Les politiques publiques*, 1ère édition, Paris, Humensis, coll. « Que sais-je ? », 2020.

BUTARE Innocent et Jean Sibiri ZOUNDI, *Éclairer la prise de décision politique en Afrique subsaharienne : nouvelle donne pour la recherche agricole et environnementale*, sans lieu, Butaré et Zoundi, Dakar, SN, 2005.

CALLON M, « Eléments pour une sociologie de la traduction. La domestication des coquilles Saint-Jacques et des marins-pêcheurs dans la baie de Saint-Brieuc in Sociologie des sciences et des techniques », *Eléments pour une sociologie de la traduction. La domestication des coquilles Saint-Jacques et des marins-pêcheurs dans la baie de Saint-Brieuc in Sociologie des sciences et des techniques*, vol. 36, 1986, p. 169-208.

CALLON Michel, « Analyse des relations stratégiques entre laboratoires universitaires et entreprises », Marie-Christine Gamberini (trad.), *Réseaux*, vol. 18, nº 99, 2000, p. 171-217.

CAPES, *Les résultats majeurs de la recherche du CNRST : quelle utilisation pour le développement ?*, Ouagadougou, Burkina Faso, 2008.

COMAN Ramona, Amandine CRESPY, Frédéric LOUAULT, Jean-Frédéric MORIN, Jean-Benoit PILET et Emilie van HAUTE, *Méthodes de la science politique : De la question de départ à l'analyse des données*, 1er édition, Louvain-La-Neuve, DE BOECK SUP, 2016.

COMPAORE Eveline Marie Fulbert Windinmi, *The role of the National Innovation Systems Framework in facilitating socio-economic development in Burkina Faso: model and policy practice.*, Thèse de Doctorat, University of Nottingham, 2016.

COMPAORE/SAWADOGO M.F.W. Eveline, « Le Coton Biotechnologique au Burkina Faso : Trajectoire d'une Innovation dans un Contexte de Développement », *Technologie et innovation*, vol. 17, nº 2, mars 2017 (DOI : 10.21494/ISTE.OP.2017.0109, consulté le 3 août 2026).

COULEE Frédérique, « L'expertise scientifique au coeur de la décision publique : la France dans la tourmente de la pandémie de Covid-19 », *Annuaire Français de Droit International*, vol. 66, nº 1, Persée - Portail des revues scientifiques en SHS, 2020, p. 902-917.

DELVILLE Philippe Lavigne et Daniel THIEBA, « Débat public et production des politiques publiques au Burkina Faso. La Politique nationale de sécurisation foncière », *Participations*, vol. 11, nº 1, De Boeck Supérieur, rubrique « Science politique », 28 mai 2015, p. 213-236.

GARDON Sébastien, Amandine GAUTIER et Gwenola LE NAOUR, « Chapitre 5 - L'analyse cognitive des politiques publiques », dans *La santé globale au prisme de l'analyse des politiques publiques*, Versailles, Éditions Quæ, coll. « Update Sciences & Technologie », 2020, p. 51-60. Container-title: La santé globale au prisme de l'analyse des politiques publiques.

GENIEYS William et Patrick HASSENTEUFEL, « Comprendre le changement dans les politiques publiques? L'approche programmatique », *hal-01401805*, 2012.

GIRAUD Olivier et Philippe WARIN, « Avant-propos. L'expertise dans les domaines d'action publique du sanitaire et du social : de crise en crise », *Revue française des affaires sociales*, n° 4, DREES Ministère de la santé, rubrique « Sociologie », 2020, p. 7-33.

GOUIN Rodolphe et Jean-Baptiste HARGUINDEGUY, « De l'usage des sciences cognitives dans l'analyse des politiques publiques », *Swiss Political Science Review*, vol. 13, n° 3, 2007, p. 369-393.

GRAD, *Cartographie des acteurs, des résultats et des besoins en recherche-innovation au Burkina Faso : Rapport final*, Ouagadougou, Burkina Faso, 2022.

HAAS Peter M., « Introduction: Epistemic Communities and International Policy Coordination », *International Organization*, vol. 46, n° 1, [The MIT Press, Cambridge University Press, International Organization Foundation], 1992, p. 1-35.

HASSENTEUFEL Patrick, *Sociologie politique : l'action publique*, 2e éd., Paris, Armand Colin, 2011.

HILGARTNER Stephen, *Science on Stage: Expert Advice as Public Drama*, sans lieu, Stanford University Press, 2000. Google-Books-ID: vU8LauawsfkC.

JOBERT Bruno et Pierre MULLER, *L'État en action : Politiques publiques et corporatismes*, sans lieu, Presses universitaires de France, 1987.

KOUTOU Mahamoudou, Matteo CORTESE, D'Alessandro CECILIA, Fabien TONDEL et Hanne KNAEPEN, *Évolutions récentes du secteur rizicole au Burkina Faso. Contraintes de développement et opportunités d'investissement privé*, 1re éd., Rome, Italie, FAO, 2021.

LASCOUMES Pierre, « Rendre gouvernable : de la "traduction h au "transcodage". L'analyse des processus de changement dans les réseaux d'action publique », dans *La gouvernabilité*, Paris, PUF/CURAPP, 1996, p. 325-338.

LASCOUMES Pierre et Patrick LE GALES, *Gouverner par les instruments*, Paris, Presses de Sciences Po, coll. « Académique », 2004. Cairn.info.

LAVIGNE DELVILLE Philippe, « L'expertise " engagée " et la fabrique des politiques publiques en Afrique, dans un contexte d'aide internationale », dans *La fabrique des politiques publiques en Afrique. Agricultures, ruralités, alimentations*, sans lieu, 2021, p. 284-313.

LAVIGNE DELVILLE Philippe, « Les réformes de politiques publiques en Afrique de l'Ouest, entre polity, politics et extraversion : Eau potable et foncier en milieu rural (Bénin, Burkina Faso) », *Gouvernement et action publique*, VOL. 7, n° 2, 10 juillet 2018, p. 53-73.

MARTINS Rodrigo Constante, « La scientifisation de la politique dans la gestion de l'eau au Brésil », *Autrepart*, vol. 65, n° 2, Presses de Sciences Po, rubrique « Sociologie », 3 octobre 2013, p. 85-105.

MATHIEU Félix, « Sovereignty », dans Daniel Stockemer, Stephen Sawyer et Audrey Gagnon (éd.), *IPSA Companion to Political Science: A Practical Introduction to the 200 Most Important Concepts*, Cham, Springer Nature Switzerland, 2026, p. 1-4.

MAXIM Laura, *L'expertise scientifique et l'éclairage des politiques publiques en France*, Kristian Krieger et Lorenzo Melchor (éd.), Commission Européenne, 2022. DOI: 10.2760/025470.

MEDAH Ignace, *Les dynamiques sociales de collaboration, de confiance et de reconnaissance au coeur du processus de conception d'agroéquipements en Afrique de l'Ouest: le cas du Burkina Faso*, Thèse de doctorat en Sociologie, Université Grenoble Alpes, 2011.

MENDEZ DEL VILLAR Patricio, « Le riz, une denrée stratégique », *Biofutur*, vol. 2000, nº 203, 1er septembre 2000, p. 20-23.

MOSSE David, « Cultivating Development: An Ethnography of Aid Policy and Practice », Pluto Press, 1er mars 2005 (DOI : 10.2307/j.ctt18fs4st consulté le 25 septembre 2026).

MULLER Pierre, « Référentiel », dans *Dictionnaire des politiques publiques*, Paris, Presses de Sciences Po, coll. « Références », 2019, vol. 5e éd., p. 533-540.

MULLER Pierre, « Esquisse d'une théorie du changement dans l'action publique. Structures, acteurs et cadres cognitifs », *Revue française de science politique*, vol. 55, nº 1, Presses de Sciences Po, 2005, p. 155-187.

MULLER Pierre, « L'analyse cognitive des politiques publiques : vers une sociologie politique de l'action publique », *Revue française de science politique*, vol. 50, nº 2, Persée - Portail des revues scientifiques en SHS, 2000, p. 189-208.

NABALOUM Abdel Aziz, « Burkina : De nouvelles variétés de riz pour booster la production », sur *Afrique Sub-Saharienne*, 15 janvier 2020 (en ligne : https://www.scidev.net/afrique-sub-saharienne/news/nouvelles-varietes-riz-burkina-faso-15012020/ ; consulté le 9 septembre 2026).

NARÉ Ragnangnéwendé Hyacinthe et Abdoul Karim SAIDOU, « Understanding Public Policy Through the Lens of Political Regimes: The Case of Episodic Change in Agriculture Policy in Burkina Faso (1983–2022) », *Africa Spectrum*, vol. 60, nº 2, SAGE Publications Ltd, 1er août 2025, p. 244-265.

NAY Olivier et Andy SMITH, « Les intermédiaires en politique. Médiation et jeux d'institutions », dans Olivier Nay et Andy Smith (dir.) (éd.), *Le gouvernement du compromis : courtiers et généralistes dans l'action politique*, sans lieu, Economica, coll. « Études politiques », 2002, p. 1-21.

NLEND NKOTT Anny Lucrèce et Ludovic TEMPLE, « Le système semencier céréalier au Burkina Faso : dépendance de sentier et trajectoires d'évolution de 1970 à 2020 », *Économie et institutions*, nº 29, Association Économie et Institutions, décembre 2021 (DOI : 10.4000/ei.6798 consulté le 3 août 2026).

OLIVIER DE SARDAN Jean-Pierre, *La revanche des contextes. Des mésaventures en ingénierie sociale en Afrique et au-delà*, Paris, Karthala, coll. « Hommes et sociétés », 2021. Cairn.info.

OLIVIER DE SARDAN Jean-Pierre, « Les enjeux scientifiques et citoyens d'une anthropologie des politiques publiques », *Antropologia Pubblica*, vol. 1, nº 1-2, 22 juin 2018, p. 7-22.

OLIVIER DE SARDAN Jean-Pierre, « État, bureaucratie et gouvernance en Afrique de l'Ouest francophone: Un diagnostic empirique, une perspective historique », *Politique africaine*, vol. 96, nº 4, Karthala, rubrique « Sociologie », 2004, p. 139-162.

OUATTARA Issa, Arahama TRAORE et Amado KABORE, « Analyse des contraintes à la vulgarisation des résultats de la recherche agricole de l'Institut de l'Environnent et de Recherches Agricoles (INERA) du Burkina Faso », *Science et technique, Sciences Naturelles et Appliquées*, vol. 40, nº 2, 2021, p. 86-98.

OUOBA Justine, Awa YMBA et Honoré KAM, « Introduction des variétés améliorées de riz a la vallée du Kou (Burkina Faso) : quels enjeux ? », *Sciences Naturelles et Appliquées*, vol. 42, n° 1, 2023, p. 228-242.

PARE Bienlo Annick Marina, « Complémentarité des décisions d'adoption des semences améliorées et des engrais chimiques chez les producteurs de maïs au Burkina Faso », *REVUE CEDRES-ETUDES*, vol. 11, n° 73, 2022, p. 55-81.

PARKHURST Justin, *The Politics of Evidence: From evidence-based policy to the good governance of evidence*, London, Routledge, 2017.

RESTIER-MELLERAY Christiane, « Experts et expertise scientifique. Le cas de la France », *Revue française de science politique*, vol. 40, n° 4, Association française de science politique, 1990, p. 546-585.

ROBERT Cécile, « Les dispositifs d'expertise dans la construction européenne des politiques publiques : quels enseignements ? », *Éducation et Sociétés*, vol. 29, n° 1, De Boeck Supérieur, rubrique « Science politique », 25 juin 2012, p. 57-70.

ROBERT Cécile, « Chapitre 11 : Expertise et action publique », dans Olivier Borraz et Virginie Guiraudon, *Politiques publiques 1 : La France dans la gouvernance européenne*, sans lieu, Presses de Sciences Po, rubrique « Science politique », 2008, p. 309-335. DOI: 10.3917/scpo.borra.2008.01.0309.

SABATIER Paul et Edella SCHLAGER, « Les approches cognitives des politiques publiques : perspectives américaines », *Revue française de science politique*, vol. 50, n° 2, Persée - Portail des revues scientifiques en SHS, 2000, p. 209-234.

SAINT-MARTIN Denis, « Expertise », dans *Dictionnaire des politiques publiques*, sans lieu, Presses de Sciences Po, rubrique « Science politique », 2014, vol. 4, p. 266-274. DOI: 10.3917/scpo.bouss.2014.01.0266.

SAURUGGER Sabine, « L'expertise : un mode de participation des groupes d'intérêt au processus décisionnel communautaire », *Revue française de science politique*, vol. 52, n° 4, Presses de Sciences Po, rubrique « Science politique », 2002, p. 375-401.

SAWADOGO Yacouba, « Le riz, une céréale alimentaire traditionnelle et de résilience chez les Karaboro de 1970 à 2008 », *AKIRI (Revue des sciences humaines et sociales, lettres, langues et civilisations)*, vol. 4, n° 2, 25 juin 2026, p. 639-655.

TOILLIER Aurélie, Salif DERRA et Marion GUILLET, *Etude exploratoire sur les systèmes d'innovation au Burkina-Faso pour le projet CDAIS (Renforcement des capacités pour les systèmes d'innovations agricole)*, Ouagadougou, CIRAD, 2016.

WEISS Carol H., « The Many Meanings of Research Utilization », *Public Administration Review*, JSTOR, 1er septembre 1979 (DOI : 10.2307/3109916 consulté le 25 septembre 2026).

WHITFIELD Stephen, « Evidence-based agricultural policy in Africa: critical reflection on an emergent discourse », *Outlook on Agriculture: an international review of agricultural science, economics and policy*, vol. 41, n° 4, IP Publishing, 1er décembre 2012, p. 249-256.

YAMEOGO Lassané, Pawendkisgou Isidore YANOGO et Korotimi SANOU, « Dynamique spatiale et enjeux stratégiques de la riziculture au Burkina Faso », *L'Espace Politique. Revue en ligne de géographie politique et de géopolitique*, n° 39, Laboratoire Habiter - Université de Reims Champagne-Ardenne, 2019 (DOI : 10.4000/espacepolitique.7608 consulté le 7 septembre 2026).

ZALISSA Sanfo, KABORE Patrick Josué PING-WENDÉ et ZANRE K PATRICE, « Contract farming and decision to adopt rice production : Case of rice cultivation in the BAMA plain in Burkina Faso. », *African Scientific Journal*, vol. 3, nº 15, 2022, p. 674-674.

ZONGO Ouango Blaise, « Le paradoxe d'une gouvernance semencière au Burkina Faso : entre cogestion, monopole, marginalisation et dissidence », *REVUE DELLA/AFRIQUE*, vol. 4, nº 11, rubrique « HSPDE/SS », 2022.

ZOUNGRANA Tanga Pierre, « Sécheresse et dynamique des agrosystèmes dans la plaine centrale du Burkina / Drought and dynamics of agrosystems in the central plain of Burkina », *Géocarrefour*, vol. 70, nº 3, Université de Lyon, 1995, p. 247-254.